



Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie

Document no. 1_RO_fr

**ETAT DES LIEUX CONCERNANT
L'ORGANISATION DES FONCTIONS
ENTRETIEN ET SECOURS SUR LE
DOMAINE SKIABLE EN ROUMANIE**

Novembre 2010



SOMMAIRE

1	LE PROJET PISTEUR.....	3
2	METHODOLOGIE DU PROJET – L’APPROCHE PAR COMPETENCES	6
3	LES PRODUCTIONS DU PROJET	8
4	FINALITE DE L’ETAT DES LIEUX.....	11
5	METHODOLOGIE	13
	1ère partie	19
6	PRÉSENTATION DU SECTEUR ÉCONOMIQUE DES STATIONS DE SKI EN ROUMANIE.....	20
7	PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS SPORTIVES.....	59
	2^{ème} partie.....	61
8	ORGANISATION DE LA FONCTION AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DES PISTES	62
9	ORGANISATION DE LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE	70
10	FORMATION DES PERSONNELS INTERVENANT DANS LA FONCTION AMÉNAGEMENT ET L’EXPLOITATION DES PISTES	79
11	FORMATION DES PERSONNELS ASSURANT LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE	81
	3^{ème} partie.....	85
12	ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVES CONCERNANT L’EVOLUTION DES DEUX FONCTIONS.....	86
13	ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LE REGROUPEMENT OU LA DISSOCIATION DES DEUX FONCTIONS, L’ENTRETIEN / SÉCURISATION ET LE	90
14	CONCLUSIONS.....	93
15	BIBLIOGRAPHIE.....	96
16	ANNEXES	97

1

LE PROJET PISTEUR

Le développement des stations de ski est un enjeu pour le développement économique des régions montagneuses de la Roumanie et de la Bulgarie. Les stations existantes n'ont pas atteint le niveau de qualité de service qui est proposé dans les grandes stations européennes et en particulier françaises. La France a acquis une grande notoriété dans ce domaine, elle comprend la plupart des grandes stations de ski internationales.

Les activités qui au regard de la pratique du ski, peuvent être considérées comme des activités clés, portent sur, la préparation, l'entretien des pistes, la sécurité préventive et le secours sur le domaine skiable. Ces activités constituent la préoccupation majeure des stations de ski.

Les personnels qui travaillent à remplir ces objectifs ont des missions très diverses : aménagement, préparation et entretien des pistes, fabrication de la neige, accueil, prévention, balisage, signalisation, information, gestion, pose de dispositif de protection, déclenchement des avalanches, secours. Si la fonction secours est organisée dans ces deux pays, celle de l'entretien et de la sécurisation du domaine skiable n'est pas structurée. Ces deux fonctions sont dissociées en Roumanie et Bulgarie, elles sont regroupées en France. Ces deux fonctions font l'objet d'une certification française, le brevet de pisteur/secouriste.

Le projet consiste à transférer la certification française dans les deux pays bénéficiaires, en l'adaptant au contexte spécifique de ces deux pays.

Les résultats du projet sont les suivants :

- R1.** Un état des lieux (organisation des services des pistes, fonctions des pisteurs, formations existantes dans les 3 pays partenaires).
- R2.** Une étude des conditions de transférabilité du brevet français aux 2 pays partenaires.
- R3.** Pour chacune des deux fonctions, l'entretien et le secours, un référentiel des activités professionnelles.
- R4a.** Un programme de formation des pisteurs/secouristes, modulaire, progressif et intégré, un corpus de ressources pédagogiques par transfert du dispositif français.
- R4b.** Mise en conformité avec le cadre européen des certifications professionnelles. Etude des possibilités d'intégration de nouveau dispositif de formation dans les réglementations nationales en Bulgarie et Roumanie.

R5. Un programme de formation de formateurs de pisteurs/secouristes conçu et mis en œuvre pour un groupe test de 18 maîtres pisteurs (9 dans chaque pays).

R6. Un site web, une plaquette de présentation, un CD Rom de présentation des productions du projet.

Le projet vise comme objectif général la professionnalisation des pisteurs dans les deux pays, Roumanie et Bulgarie de façon à contribuer à l'élévation du niveau de qualité de services proposées dans leurs stations de ski. A une échéance plus lointaine, il s'agit aussi de favoriser la mobilité de ces professionnels au sein des stations de ski européennes, mobilité qui accompagnera l'internationalisation de la clientèle.

Le projet consiste à transférer, en l'adaptant, le brevet français qui a fait ses preuves. Ce dispositif s'est progressivement construit depuis les années 70. Il a été rénové dans les années 90.

Le choix qui a été fait de transférer les brevets français dans le cadre de ce projet répond à une double motivation :

- D'une part, les deux pays partenaires, la Roumanie et la Bulgarie sont en demande de transfert d'ingénierie pour la mise à niveau de leur propre système de formation encore fortement marqué par le modèle collectiviste.
- D'autre part, les deux associations professionnelles françaises, la Société des remontées mécaniques de France (SNTF) et l'Association des Directeurs des Services des Pistes (ADSP) sont en recherche pour la réactualisation des certifications qu'elles ont construites progressivement depuis une trentaine d'années.

En effet, ces deux associations, créées en 1980 se sont beaucoup impliquées dans la prise en charge des problèmes liés à la fonction puisqu'elles ont pour mission principale de suivre la formation des pisteurs secouristes et d'organiser les stages de recyclages. La présence de ces deux associations au sein du consortium montre l'intérêt qu'elles portent au projet.

On assiste à une évolution des pratiques de glisse, des types de clientèles, des contextes économiques de stations, des techniques et matériels de secours. A la partie connaissances techniques de base qui prévalait lors de la création du brevet, se rajoutent aujourd'hui une dimension communication commerciale, la prévention des risques environnementaux, La complexité croissante de ce métier impose aussi que soit portée attention à la formation pédagogique des formateurs de pisteurs (les maîtres pisteurs en France).

Le transfert consistera à mettre à disposition des partenaires roumains et bulgare le produit de l'expérience française, le brevet de pisteuse secouriste. Les partenaires roumain et bulgare, pourront s'appropriier tout ou partie de ce brevet et de ses composantes, et ce en fonction des enjeux auxquels ils sont confrontés et du cadre réglementaire dans lequel se situe leur action. Les différentes activités prévues dans le projet permettront d'adapter les parties transférées pour que soit pleinement tenu compte des spécificités des contextes des stations de ces deux pays.

A l'occasion de ce projet de transfert, il sera aussi question :

- de réflexion sur les avantages et les inconvénients de la dissociation des fonction entretien d'une part et secours d'autre part puisque le débat est ouvert dans les 3 pays
- d'adaptation du dispositif français (contenus de formation et qualifications professionnelles) aux contextes roumain et bulgare
- mais aussi de faire partager entre partenaires européens une même culture pédagogique centrée sur une même approche, « l'Approche Par Compétences » (APC).

L'autre caractéristique importante de cette culture pédagogique européenne porte sur le cadre européen de certification. La mondialisation des échanges évoquée ci-dessus concerne les hommes et leur qualification. Tant que la mobilité des hommes était insignifiante, la transparence des qualifications n'était pas nécessaire.

La situation présente est tout autre. Chaque pays a besoin d'attirer à lui les meilleurs talents. Pour cela, il est nécessaire de construire un espace européen des certifications professionnelles. Cette dimension européenne des certifications professionnelles n'est pas encore considérée comme évidente par les différents acteurs des systèmes de formation professionnelle. Le projet Léonardo est un instrument privilégié pour construire cette « culture européenne ».

Lors de l'adaptation de ce brevet aux contextes roumain et bulgare, il sera créé un référentiel d'activités professionnelles, un référentiel de formation pour chacun des grands domaines d'activités (entretien, balisage, communication, sécurisation, secours, etc.). De ces référentiels d'activités professionnelles seront dérivés les savoirs constitutifs des compétences mises en oeuvre dans ces activités.

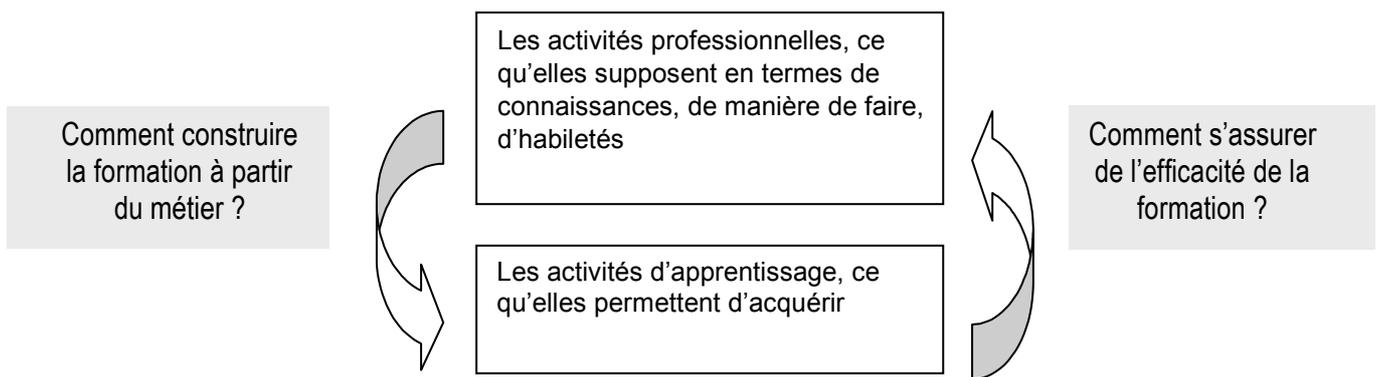
Le dispositif de formation qui en résultera sera mis en conformité avec le Cadre Européen des Certifications Professionnelles (positionnement sur l'un des 8 niveaux, attribution des ECVET).

2

METHODOLOGIE DU PROJET – L’APPROCHE PAR COMPETENCES

Les formateurs ont progressivement développé une approche pour « penser la formation comme un levier de la performance économique », il s’agit de l’Approche Par Compétences.

L’APC est une approche, une manière de voir, un fil conducteur qui donne du sens aux pratiques de formation. Ce fil conducteur consiste à mettre en articulation les activités professionnelles actuelles et en devenir d’un emploi donné, et la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en effets sur le poste de travail.



Ce fil conducteur qu’est l’APC a donné naissance à un nouveau domaine de compétences des formateurs, celui de **l’ingénierie de formation**.

La définition de l’ingénierie de formation que nous avons retenue dans le projet est la suivante : «Ensemble des méthodes des ingénieurs appliquées à la formation ». La cible de l’analyse est une organisation, un service.

L’ingénierie de formation est donc un ensemble de méthodes, outils, démarches qui visent à

- Analyser la problématique ressources humaines d’une organisation de travail
- A traduire cette problématique en besoins de formation
- A définir les conditions dans lesquelles cette formation est susceptible de répondre aux besoins

- A évaluer si l'action a produit ses effets sur la problématique
- A éventuellement apporter des correctifs. »

Dans le cadre du transfert, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de formation en application de l'Approche Par Compétences.

L'ensemble des productions qui ont fait l'objet de choix méthodologiques sont les suivantes :

- Méthodologie de construction des états des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable dans les 3 pays
- Méthodologie de construction du Référentiel des activités professionnelles
- Méthodologie de positionnement du dispositif de formation modulaire des Pisteurs dans le cadre européen des certifications professionnelles

3

LES PRODUCTIONS DU PROJET

No.	Titre du document	Code
1	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue française)	1_BG_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue bulgare)	1_BG_bg
2	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en France (en langue française)	1_FR_fr
3	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue française)	1_RO_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue roumaine)	1_RO_ro
4	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue bulgare)	1_EU_bg
	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue française)	1_EU_fr
	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue roumaine)	1_EU_ro
5	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	2_EU_bg
	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue française)	2_EU_fr

	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	2_EU_ro
6	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue bulgare)	3_BG_bg
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue française)	3_BG_fr
7	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en France (en langue française)	3_FR_fr
8	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue française)	3_RO_fr
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue roumaine)	3_RO_ro
9	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue bulgare)	3_EU_bg
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue française)	3_EU_fr
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue roumaine)	3_EU_ro
10	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue bulgare)	4_EU_bg
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue française)	4_EU_fr
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue roumaine)	4_EU_ro
11	Liste des ressources pédagogiques relatives à la formation européenne modulaire de Pisteurs/Secouristes	5_EU_bg_fr_ro
12	Programme européen de formation de formateurs (en langue bulgare)	6_EU_bg
	Programme européen de formation de formateurs (en langue française)	6_EU_fr
	Programme européen de formation de formateurs (en langue roumaine)	6_EU_ro
13	Site Internet www.pisteur.eu	7_EU_bg_fr_ro

14	Brochure <i>Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français</i> en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	8_EU_bg
	Brochure <i>Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français</i> en Bulgarie et Roumanie (en langue française)	8_EU_fr
	Brochure <i>Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français</i> en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	8_EU_ro
15	CD-rom <i>Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français</i> en Bulgarie et Roumanie	9_EU_bg_fr_ro

4

FINALITE DE L'ETAT DES LIEUX

Le transfert d'une certification existante rend nécessaire une étude de l'emploi concerné dans le contexte socio-économique dans lequel il doit s'inscrire.

Les stations de sport d'hiver en général et les services des pistes en particulier présentent une grande variété d'organisation, de prestations et de technicités. Ces différences influent obligatoirement sur la définition terminologique de l'emploi des pisteurs secouristes. Les structures elles-mêmes et les organisations qui en découlent sont à l'image du secteur économique dont elles dépendent.

En d'autres termes, l'emploi de «Pisteurs Secouristes » est soumis à des pressions économiques sociales et politiques qui le contraignent à s'adapter. Il est essentiel de transférer une certification non seulement à partir de la photographie du contexte actuel mais aussi à partir des éléments de prospectives pouvant influencer l'emploi.

La caractérisation du cadre général a pris la forme d'un «Etat des lieux de l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable». Pour caractériser le contexte social et économique dans lequel intervient le Pisteur Secouriste, 3 états des lieux concernant les fonctions Entretien et Secours sur les domaines skiables sont réalisés en Bulgarie, Roumanie et France.

Le groupe composé de l'ensemble des partenaires d'un même pays a été chargé de conduire les investigations débouchant sur un rapport d'état des lieux de leur pays au regard des organisations des deux fonctions suivantes : Entretien et Secours.

La finalité de l'Etat des Lieux est double. Au regard du caractère international du projet, il est indispensable que les membres du groupement puissent avoir une représentation de l'organisation du secteur des stations de ski et des services des pistes dans les pays partenaires.

Chaque membre du groupement a une excellente appréhension du secteur des stations de ski dans son propre pays , c'est la raison de leur présence dans le projet. Ce travail constitue une occasion de construire une forme de culture commune qui servira de base au projet. Cette base prend racine dans la notification des caractéristiques communes des services des pistes et de l'emploi de pisteur secouriste mais aussi dans leurs différences significatives.

Au regard du processus de transfert d'une certification professionnelle, il est indispensable que les concepteurs inscrivent leur travail d'ingénierie de la formation dans une réalité socio-économique.

Cette réalité peut prendre des formes différentes selon les pays et le transfert doit se faire de manière pertinente au regard de contextes différents soumis à des facteurs d'évolution dans un contexte de mondialisation de l'économie et de l'économie du tourisme de montagne en particulier.

Le transfert ne doit être enfermé dans une réalité immuable et doit prendre en compte les évolutions possibles dans chaque pays.

5

METHODOLOGIE

5.1. Fondement de la méthodologie

Dans chacun des 3 pays une même méthodologie a été employée :

- Définition du champ d'investigations
- Constitution d'un groupe de travail
- Conduite des investigations
- Rédaction d'un rapport synthétisant les données recueillies

5.2. Le mode opératoire.

Le contenu de l'analyse a été structuré selon les thèmes suivants :

- Présentation du secteur économique des stations de ski en Roumanie,
- L'aménagement et l'exploitation des pistes de ski
- L'organisation du secours sur le domaine skiable en Roumanie,
- Eléments de perspectives concernant l'évolution des fonctions Aménagement et l'exploitation des pistes et la fonction secours sur le domaine skiable

Les modalités d'analyse

L'Etat des lieux sur l'organisation des services des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie a été élaboré à travers une recherche documentaire complétée par des consultations des entreprises et professionnels du secteur.

La recherche documentaire a été organisée de façon à pouvoir obtenir des informations consistantes et crédibles. Dans ce sens, des sources de références ont été utilisées : des sites Internet, Ministère du Tourisme, Ministère du Travail et de la Solidarité Sociale, Institut Nationale de Statistique.

Un apport supplémentaire a été donné par des consultations/entretien directes avec des professionnels des stations de ski, des référents et des personnes qualifiées.

Le recueil des informations par la recherche documentaire a été fait auprès de 5 stations de ski (Poiana Brasov - département Brasov, Predeal - département Brasov; Sinaia - département Prahova ; Borsa - département Maramures ; Ranca - département Gorj) les plus importantes de la Roumanie. De ces stations, 30 personnes ont été visées par les entretiens.

5.3. Les outils utilisés.

Pour la recherche documentaire, une Grille de recherche a été conçue et utilisée. Cette grille a orienté le travail dans la logique des thèmes définis. Le contenu de la grille pour la recherche documentaire a été le suivant :

- Le secteur économique des stations de ski
- Les activités sportives sur le domaine skiable
- L'organisation du service d'entretien des pistes
- La fonction Entretien des pistes
- La fonction secours sur le domaine skiable
- La formation des pisteurs
- La formation des personnels assurant la fonction secours sur le domaine skiable.
- Les éléments de perspectives concernant l'évolution des deux fonctions

Pour les entretiens/consultations qui ont complété le recueil des informations auprès de professionnels des stations de ski, des référents et des personnes qualifiées pour l'aménagement, l'exploitations et le secours des stations de ski, une grille d'entretien a été utilisée.

Celle-ci a été organisée autour des sections suivantes :

- Les documents normatifs et les règlements (portant sur les règles du travail et sur la sécurité du travail, sur l'hygiène de la place de travail, sur l'hygiène personnelle, etc.) concernant le métier de pisteur et de secouriste?
- Le financement de la station.
- Le nombre des remontées mécaniques par type (téléski, télésièges, télécabines...) dans la station ?
- Quelle est la durée de la saison de ski dans la station ?
- Quels sont les touristes les plus nombreux visitant dans la station ?
- Caractéristiques du personnel par catégorie Pisteur Secouriste :
- Effectif
- Proportion saisonnier/permanents.
- Genre,

- Age moyen.
- Niveau de formation majoritaire.
- Niveau de salaire moyen
- Quel est le niveau de salaire mensuel moyen d'un pisteur-secouriste
- L'organigramme des services d'aménagement et d'exploitation des pistes.
- Qui effectue les fonctions aménagement et entretien des pistes, damage et production de neige ?
- Quel sont les emplois des personnes effectuant le travail du pisteur?
- Y a-t-il une saisonnalité dans le travail des « pisteurs »?
- Quels sont les activités du personnel s'occupant de l'entretien, de l'aménagement des pistes, du damage et de la production de neige ?
- Quels sont les critères selon lesquels est embauché ce personnel (les pré-requis)?
- Comment est réalisée la formation du personnel dans l'entreprise/station ?
- Quelle est la durée de la formation?
- L'organisation de l'évaluation et de la certification après la formation (comment, qui ?),

5.4. Nature et répartition des travaux

Une équipe d'experts et de professionnels a été constituée.

No. Crt.	Nom et prénom	Organisation	Fonction
1	Carmen BARNA	Université TRANSILVANIA Brasov	Coordinateur scientifique
2	Roxana ENOIU	Université TRANSILVANIA Brasov	Expert
3	Razvan ENOIU	Université TRANSILVANIA Brasov	Chercheur
4	Elena MOLDOVAN	Université TRANSILVANIA Brasov	Expert
5	Livia SANGEORZAN	Université TRANSILVANIA Brasov	Expertise scientifique
6	Zsuzsa GALL	Université TRANSILVANIA Brasov	Expert
7	Ioan TURCU	Université TRANSILVANIA Brasov	Chercheur
8	Catalin ILASCU	Association PARTENER – le Groupement d'Initiative pour le Développement Local Iasi	Expert formation professionnelle

10	Alina CIORNEI	Association PARTENER – le Groupement d’Initiative pour le Développement Local Iasi	Conseillère en formation continue
11	Monica MORCOV	Association PARTENER – le Groupement d’Initiative pour le Développement Local Iasi	Administratif
12	Dan BOTEAN	Association PARTENER – le Groupement d’Initiative pour le Développement Local Iasi	Consultant
13	Ion RUFA	SC ANATELEFERIC SA Brasov	Expert
14	Ion SOARE	SC ANATELEFERIC SA Brasov	Expert
15	Mircea OPRIS	Association Nationale des Sauveteurs Montagneux de Roumanie	Manager
16	Sabin CORNOIU	Association Nationale des Sauveteurs Montagneux de Roumanie	Expert
17	Catalin CANDEA	Association Nationale des Sauveteurs Montagneux de Roumanie	Expert

5.5. Calendrier des réunions de travail nationales et internationales:

Une série de rencontres ont été organisées afin de préciser les orientations des travaux, de répartir des tâches, de trouver des solutions en vue de surmonter les difficultés, de perfectionner le présent document:

Calendrier des réunions de travail internationales:

NO. CRT.	NATURE DU REGROUPEMENT	LIEU	DATES	OBJET
1	Comité de pilotage	Brasov	28-30 janvier 2009	Réunion de lancement du projet
2	Séminaire	Brasov	4-6 mai 2009	Formation en Roumanie des analystes à la méthodologie d’analyse des situations de travail, à l’élaboration d’un référentiel des activités professionnelles (RAP) et à l’identification des savoirs associés.

3	Comité de pilotage	Chambéry	15-16 juin 2009	<p>Présentation des travaux finalisés en Bulgarie, France et Roumanie.</p> <p>Présentation de la synthèse des Etats des lieux réalisés en Bulgarie, France et Roumanie</p> <p>Etude des conditions du transfert du Brevet National Pisteur Secouriste français.</p> <p>Rappel de la méthodologie mise en oeuvre dans l'élaboration des RAP.</p> <p>Présentation des travaux réalisés dans chaque pays sur le RAP de la fonction "Entretien et Exploitation des Pistes" et la fonction "Secours".</p>
4	Comité de pilotage	Sofia	29-30 septembre 2009	<p>Les exigences sur l'amélioration de la qualité de tous les documents produits.</p> <p>Possibilités de certification du pisteur.</p> <p>Management du projet.</p>
5	Comité de pilotage	Pamporovo - Sofia	21-23 octobre 2009	<p>Présentation et validation des productions du projet.</p> <p>Présentation d'un document par GSA qui servira à l'élaboration de la Synthèse du RAP.</p> <p>Validation par les professionnels des documents: Etat des lieux RO, BG et FR, RAP bulgare, français et roumain.</p>
6	Séminaire	Iasi	10-11 décembre 2009	<p>Conception de l'architecture modulaire de formation des pisteurs en prenant appui sur l'expérience française. Formalisation d'un descriptif pour chacun des modules.</p> <p>Identification des ressources associées à chaque module.</p>

Calendrier des réunions de travail en Roumanie :

NO. CRT.	OBJET	LIEU	DATE
1	Répartition des rôles sur le projet. Planification du travail des partenaires roumains. Formation des groupes de travail et d'expertise scientifique, répartition des tâches relatives à la rédaction de l'Etat des lieux.	Université TRANSILVANIA de Brasov	08 janvier 2009
2	Préparation de la réunion du Poiana Brasov de lancement du projet.	Université TRANSILVANIA de Brasov	9 janvier 2009
3	Réunion avec les représentants de la Société ANATELEFERIC, pour la collecte de données sur la station Poiana Brasov et la Société ANATELEFERIC nécessaires à la rédaction de l'Etat des lieux.	Poiana Brasov	13 janvier 2009
4	Réunion avec les représentants des sauveteurs en montagne, pour la collecte de données sur l'Association Nationale des Sauveteurs Montagneux, nécessaires à la rédaction de l'Etat des lieux.	Poiana Brasov	15 janvier 2009
5	Evaluation de l'évolution des travaux. Propositions pour améliorer le document Etat des lieux en Roumanie.	Université TRANSILVANIA de Brasov	09. février 2009
6	Analyse de la visite de monitoring de l'Agence Leonardo du Roumanie et préparation des réponses.	Brasov	02. juillet 2009
7	Discussion concernant les recommandations d'amélioration de l'Etat des lieux venu de la part de l'évaluateur externe. Analyse de la réunion d'urgence suite au monitoring de l'Agence exécutive roumaine (tenu en France) et répartition des tâches dans les activités a réalisé.	Brasov	27 juillet 2009
8	Analyse et répartition des tâches suite au conclusions de la réunion tenue à Sofia, le 29-30 septembre. Elargissement et amélioration des documents rédigés.	Brasov	08 octobre 2009

1ère partie

6

PRÉSENTATION DU SECTEUR ÉCONOMIQUE DES STATIONS DE SKI EN ROUMANIE

6.1. Présentation générale

La montagne représente depuis toujours une preuve de la splendeur de la nature. Pour cette raison la montagne est devenue aujourd'hui une des principales destinations de vacances, étant considérée par la plupart des gens comme un symbole de la spiritualité.

Le développement du tourisme en général et sa transformation dans un mouvement des masses font que la montagne devienne de plus en plus intéressante pour les investisseurs et les promoteurs du tourisme de montagne

La zone montagne de la Roumanie présente de l'intérêt pour les suivantes raisons:

- Les Carpates occupent 1/3 de la surface du pays offrant une grande diversité d'attractions touristiques originales et de valeur;
- Les altitudes dépassent quelque fois 2500 m,
- Ont une largeur maximale de 160 km dans les Carpates Orientaux, entre Baia Mare et Tacica, et une surface minimale de 35 km en Fagaras, entre la ville de Victoria et la commune Nucsoara;
- Les collines d'une hauteur entre 1000 et 2000 m, ayant une multitude de dépressions intra carpatiques permettant l'accès de tous les coins du pays;
- Les paysages alpins situés à plus de 2500 m.
- Les zones où on peut pratiquer le ski, entre 800 – 2000 m, n'enregistrent pas d'avalanches et sont à l'abri des tempêtes;
- 40 jours par an il y a du beau temps et des températures moyennes entre 0-6°C;
- La couche de neige dépasse 20 cm annuellement à des hauteurs de plus de 1500 m;
- La couche de neige favorable à la pratique du ski a la même épaisseur pendant 4-5 mois par an (du 1^{er} décembre approximativement, jusqu'au 1^{er} mai au maximum).

6.1.1. Les stations touristiques de montagne.

Les stations d'hiver ont été relancées dans les dernières années. La plupart des stations ont été équipées avec des installations d'éclairage de nuit, et avec des engins pour la production de neige de culture, certaines ont mis en œuvre des conditions nécessaires à la pratique des sports d'hiver.

Les stations touristiques de montagne sont évaluées et classifiées en fonction de:

- Accessibilité ;
- Potentiel touristique ;
- Domaine skiable (pour le ski alpin, mais aussi pour le ski fond);
- Equipements touristiques de base (capacité d'hébergement, degrés de confort, longueur et qualité des pistes de ski, le nombre et la qualité des moyens de transport à câble) ;
- La corrélation de la longueur des pistes avec la capacité d'hébergement, les capacités des remontées mécaniques, avec la structure et la diversité des moyens d'agrément.

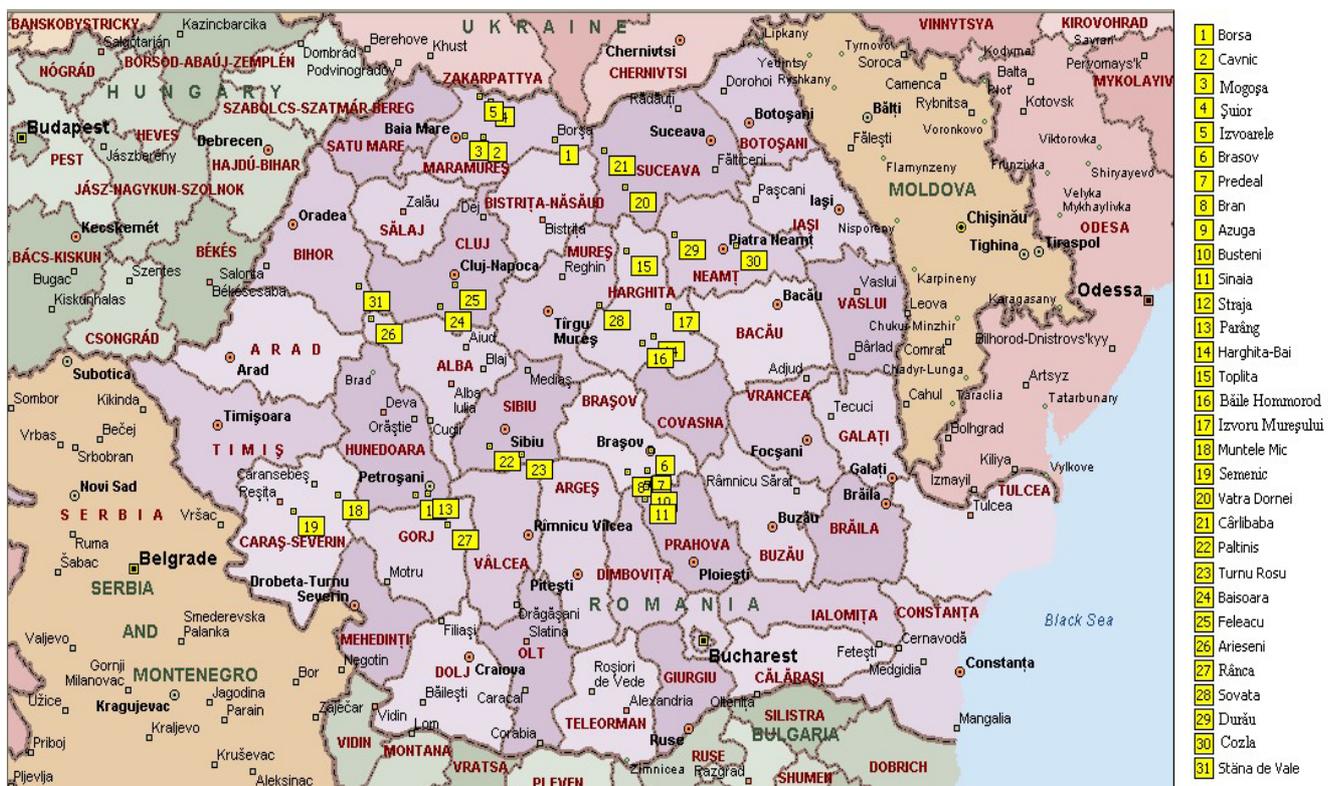


Figure 1 La carte de la Roumanie avec les stations montagneuses et les pistes de ski

6.1.2. Classification des stations touristiques de montagne

Conformément à l'évaluation de l'intérêt des stations touristiques montagnardes en Roumanie, on a établi les types suivants de stations:

- Stations nationales et internationales, qui peuvent être:
 - Stations dans le tourisme international
 - Stations avec de bonnes perspectives dans le tourisme international
 - Stations qui peuvent être promues au niveau international
- Stations nationales

Type de station		Le nom de la station	Département
Stations nationales et internationales	Stations dans le tourisme internationale	Poiana Brasov	Brasov
		Sinaia	Prahova
		Predeal	Brasov
	Stations avec de bonnes perspectives dans le tourisme internationale	Semenic	Caras-Severin
		Stana de vale	Bihor
		Borsa	Maramures
		Paltinis	Sibiu
		Busteni	Prahova
		Vatra Dornei	Suceava
	Stations qui peuvent être promues au niveau internationale	Capra	
		Parang	Hunedoara
		Arieseni	Alba
		Pestera	
		Padina	
	Stations nationales	Stations nationales	Cheia
Ranca			Gorj
Durau			Neamt
Voineasa			
Vidra			
Muntele Mic			Caras-Severin

Tableau 1 Les types des stations touristiques de montagne

Dans notre projet on fait les analyses des emplois de pisteur secouriste (référentiel des activités professionnelles et référentiel des certification nationaux) dans 5 station de ski représentatives de chacun des 2 pays partenaires, Roumanie et Bulgarie.

Nous avons décidées de faire une courte présentation de tous les départements avec des stations d’hiver, et une présentation plus détaillée avec les 5 stations, parmi lesquelles 3 sont stations accueillent un tourisme international:

- les stations **Poiana Brasov** et **Predeal** de département de Brasov
- la station **Sinaia** de département de Prahova

une station avec de bonnes perspectives dans le tourisme internationale

- la station **Borsa** de département de Maramures

et une station nationale :

- la station **Ranca** de département de Gorj.

6.1.3. Les départements avec les stations et les pistes de ski

○ Le département Brasov

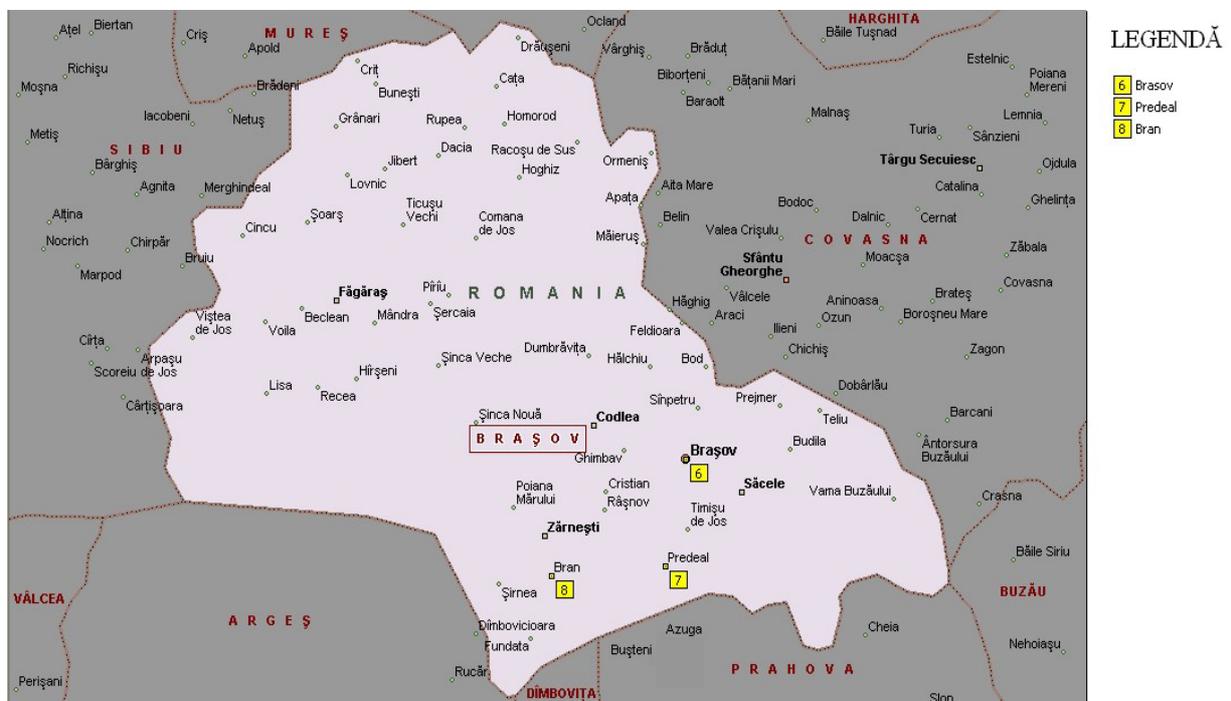


Figure 2 La carte du département Brasov avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département BRASOV

Le nom de la station	Chemin	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Poiana Brasov	Lupului	Difficile	2850	765	Non	Non	Téléphérique Télesiège	/130 jours
	Subteleferic	Difficile	2200	650	Non	Non	Téléphérique Télesiège	/130 jours
	Ruia	Difficile	550	200	Non	Non	Téléski	/130 jours
	Kanzel	Difficile	310	110	Non	Non	Téléski	/130 jours
	Sulinar	Moyenne	2450	650	Non	Non	Téléphérique	/130 jours
	Slalom Poiana	Moyenne	550	200	Non	Non	Téléski	/130 jours
	Drumul Rosu	Facile	4600	650	Non	Non	Téléphérique	/130 jours
	Bradul	Facile	470	80	Oui	Oui	Téléski	/130 jours
	Stadion	Facile	300	30	Non	Non	Téléski	/130 jours
Predeal	Subteleferic	Facile	1200	350	Non	Non	Télesiège	/100 jours
	Clabucet	Facile	2100	390	Non	Non	Télesiège	/100 jours
	Cocosul	Moyenne	2250	395	Non	Non	Télesiège	/100 jours
	Paraul Rece	Moyenne	520	155	Non	Non	Téléski	/100 jours
	Clabucet Sosire	Facile	800	160	Oui	Oui	Téléski	/100 jours
	Clabucet Varianta	Facile	790	160	Oui	Oui	Téléski	/100 jours

	Clabucet Scoala	Facile	200	30	Oui	Oui	Téléski	/100 jours
	Clabucet St. Inferioara	Facile	670	45	Non	Non	Télésiège	/100 jours
Bran	Bran 1	Facile	700	98	Non	Non	Téléski	/100 jours
	Bran 2	Moyenn e	700	120	Oui	Non	Téléski	/100 jours

Tableau 2 Les stations et les pistes du département Brasov

/ Poiana Brasov

Située dans le département de Brasov, est la plus moderne et la plus sollicitée station de montagne de notre pays; elle se trouve aux pieds des montagnes Postavaru et Poiana Brasov. Son altitude se situe entre 950 et 1050 m. Le climat général est tempéré continental avec des influences froides et humides. Le profile consacré de la station est le tourisme ayant comme but l'exercice des sports d'hiver. Il y a 13 pistes aménagées, 10 équipements de transport par câble, 1 patinoire, des tracés de ski fond et une école de ski.

- Piste Lupului, Degré de difficulté: difficile, Longueur: 2.860 m Altitude de départ: 1.700 m, Altitude d'arrivée: 925 m
- Piste Ispat. Degré de difficulté: difficile Longueur: 1.000 m Altitude de départ: 1.320 m Altitude d'arrivée: 1.100 m
- Piste Ruia. Degré de difficulté: difficile Longueur: 540 m Altitude de départ: 1.694 m Altitude d'arrivée: 1.500 m
- Piste Kanzel. Degré de difficulté: difficile Longueur: 350 m Altitude de départ: 1.760 m Altitude d'arrivée: 1.634 m
- Piste Sulinar. Degré de difficulté: moyen Longueur: 2.441 m Altitude de départ: 1.700 m Altitude d'arrivée: 1.040 m
- Piste Drumul Rosu. Degré de difficulté: facile Longueur: 3.829 m Altitude de départ: 1.670 m Altitude d'arrivée: 1.040 m
- Piste Bradu. Degré de difficulté: facile Longueur: 458 m Altitude de départ: 1.112m Altitude d'arrivée: 1.035 m
- Piste Stadion. Degré de difficulté: facile Longueur: 300 m Altitude de départ: 1.035 m Altitude d'arrivée: 1.003 m
- Piste Subteleferic. Degré de difficulté: difficile Longueur: 2.150 m Alt.de départ:1.685 m Altitude d'arrivée:1.040 m

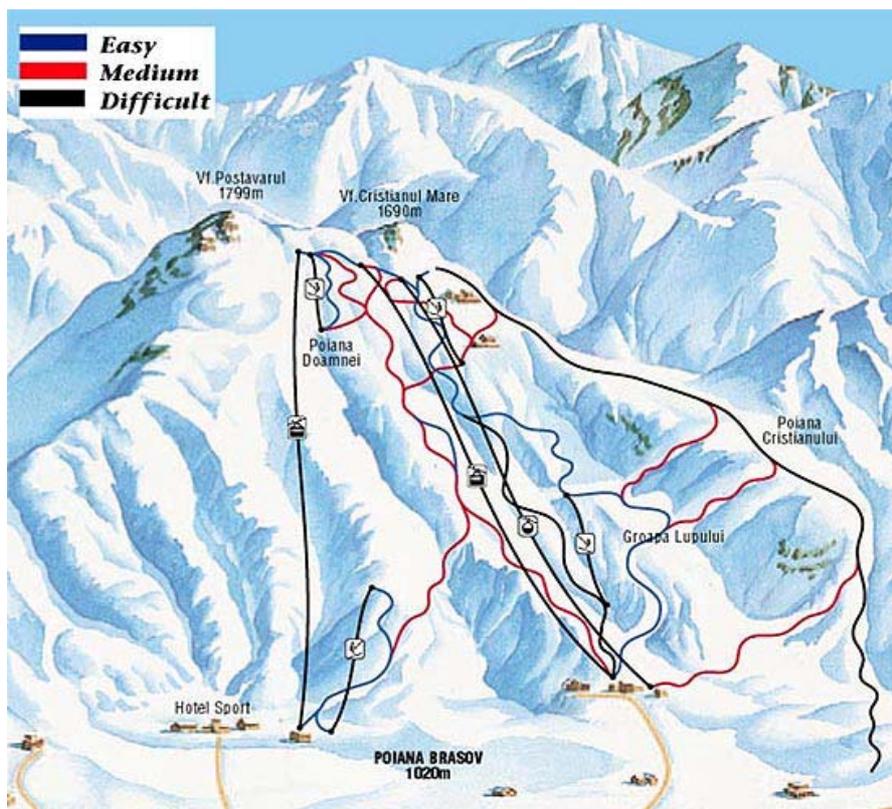


Figure 3 Les pistes du station Poiana Brasov

/ Predeal

Située dans le département de Brasov, la ville de Predeal se trouve à 1100 m. Elle est située au long du cours supérieur de la rivière Prahova, aux pieds des montagnes Bucegi, Clabucet, Predeal, et à S-OU aux pieds des montagnes Baiului et Postavaru.

La température moyenne est de 14° C en été et -5° C en hiver. Les tempêtes de neige sont très rares, mais la couche de neige peut atteindre quelques mètres et peut se maintenir plus de cents jours, ce qu'est idéal pour l'exercice des sports d'hiver. Toutes les pistes de la région ont des équipements de transport par câble, télésiège et télé siége. **Les pistes :**

- Piste Subteleferic Degré de difficulté: difficile Longueur: 1200 m Altitude de départ: 1.445 m Altitude d'arrivée: 1.053 m
- Piste Cocosul Degré de difficulté: moyen Longueur: 2.250m Altitude de départ: 1.445 m Altitude d'arrivée: 1.053 m
- Piste Clabucet Degré de difficulté: moyen Longueur: 2100 m Altitude de départ: 1.445 m Altitude d'arrivée: 1.053 m

- Piste Clabucet arrivée Degré de difficulté: facile Longueur: 800 m Altitude de départ: 1.194 m Altitude d'arrivée: 1.040 m
- Piste Clabucet Variante Degré de difficulté: facile Longueur: 790 m Altitude de départ: 1.194 m Altitude d'arrivée: 1.040 m
- Piste Clabucet école Degré de difficulté: facile Longueur: 200 m Altitude de départ: 1.080 m Altitude d'arrivée: 1.040 m.



Figure 4 Les pistes du station Predeal

○ **Le département Prahova**

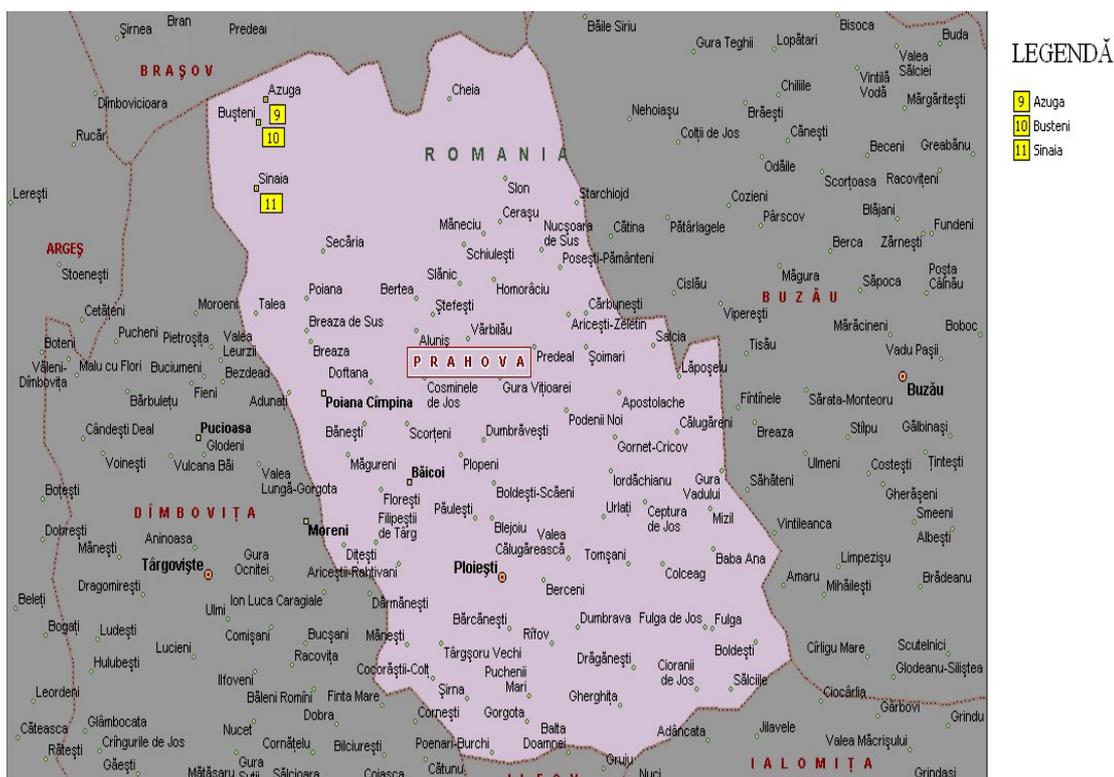


Figure 5 La carte du département Prahova avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Prahova

Le nom de la station	Chemin	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Azuga	Sorica	Moyenne	2100	561	Oui	Oui	Télesiège	/130 jours
	Cazacu	Moyenne	2200	530	Non	Non	Télesiège	/130 jours
	Cazacu Bretea	Moyenne	750	160	Non	Non	Télesiège	/130 jours
	Cazacu Varianta	Moyenne	400	115	Non	Non	Téléski	/130 jours
	Sorica Sud	Facile	770	150	Non	Non	Téléski	/130 jours
	La Stana	Facile	910	155	Non	Non	Téléski	/130 jours

Busteni	Kalinderu	Moyenne	1300	282	Oui	Oui	Télesiège	/120 jours
	Silva	Facile	400	50	Non	Non	Téléski	/120 jours
Sinaia	Carp	Difficile	2500	575	Non	Non	Téléphérique Télesiège	/130 jours
	Drumul De Vara	Moyenne	2350	560	Non	Non	Téléphérique Télesiège	/130 jours
	Valea Dorului	Moyenne	600	210	Non	Non	Télesiège	/130 jours
	Valea Dorului Varianta	Moyenne	1080	210	Non	Non	Télesiège	/130 jours
	Vanturis	Moyenne	2900	600	Non	Non	Téléphérique	/130 jours
	Drumul Vechi	Facile	3500	450	Non	Non	Téléphérique	/130 jours
	Turistica	Facile	2800	460	Non	Non	Téléphérique	/130 jours
	Valea Soarelui	Facile	1180	210	Non	Non	Téléphérique	/130 jours

Tableau 3 Les stations et les pistes du département Prahova

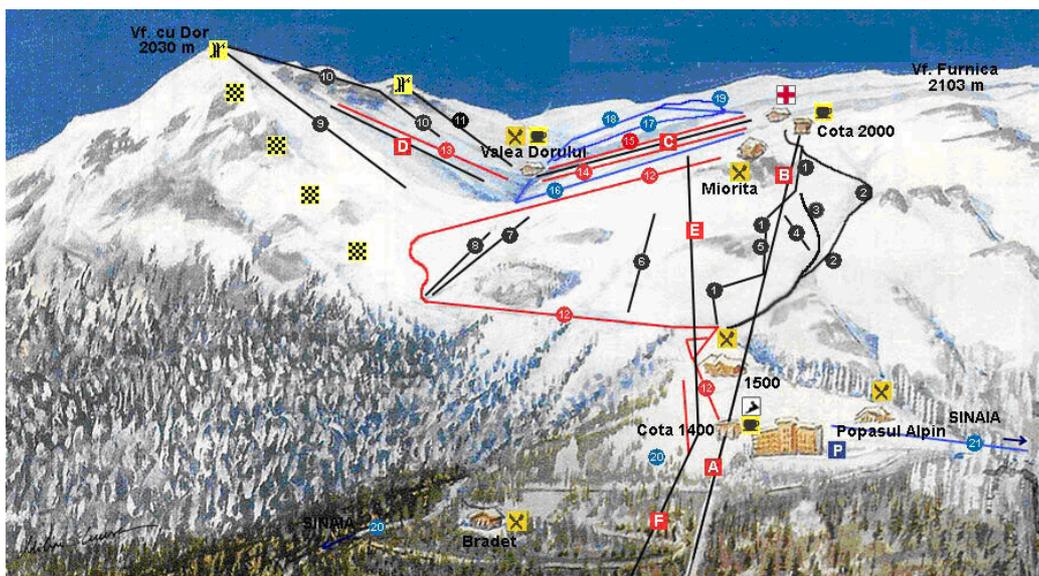


Figure 6 Les pistes de la station Sinaia

Située dans le département de Prahova, la station se trouve aux pieds des montagnes Bucegi au SE et des montagnes Baiului au S-OU. Elle est située au long de la rivière Prahova, à une altitude de 850 m, le climat général est tempéré avec des influences plus froides et humides amenées par les masses d'air alpin; elle est considérée la Perle des Carpates, pour ses paysages montagneux et pour le Château Peles.

- Piste Carp Degré de difficulté: difficile Longueur: 2.500 m Altitude de départ: 2.000 m Altitude d'arrivée: 1.400 m
- Piste Drum de vara Degré de difficulté: moyen Longueur: 3.350 m Altitude de départ: 2000 m Altitude d'arrivée: 1.400 m
- Piste Valea Dorului Degré de difficulté: moyen Longueur: 1.080 m Altitude de départ: 2000 m Altitude d'arrivée: 1.790 m
- Piste Subtelescaun Degré de difficulté: moyen Longueur: 600 m Altitude de départ: 2000 m Altitude d'arrivée: 1.790 m
- Piste Valea Soarelui Degré de difficulté: moyen Longueur: 1.180 m Altitude de départ: 2.000 m Altitude d'arrivée: 1.790 m

○ **Le département Maramures**

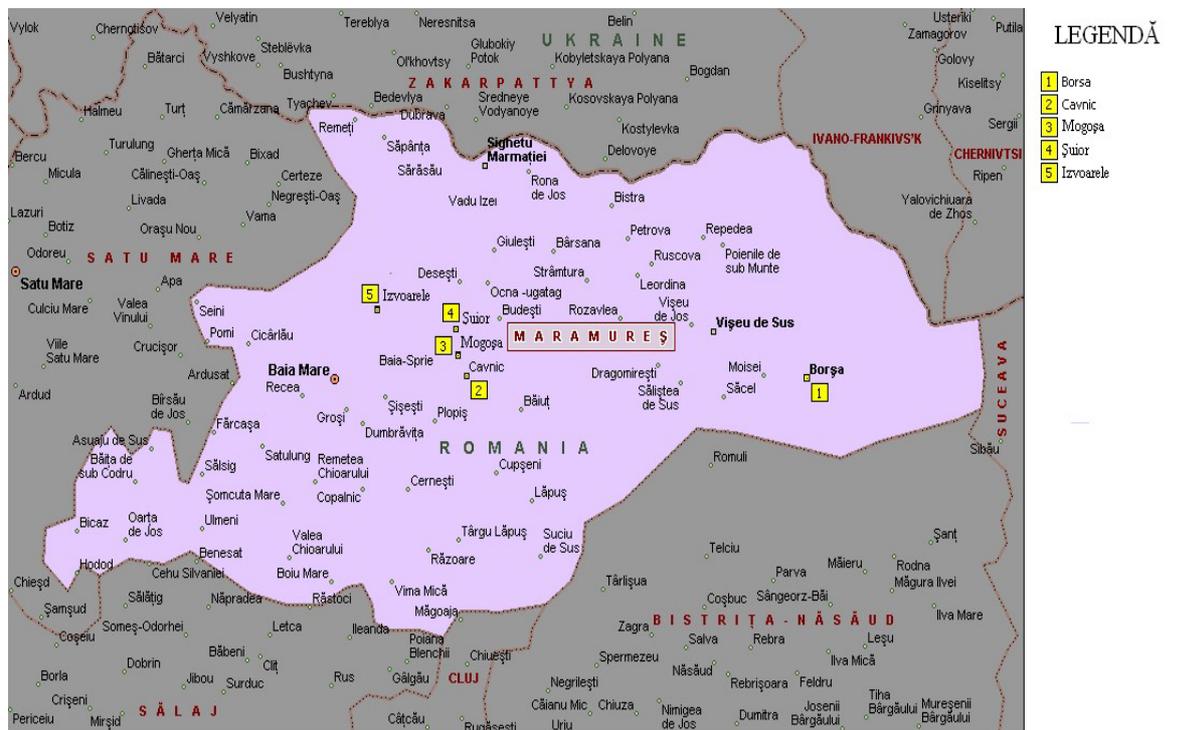


Figure 7 La carte du département Maramures avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Maramures

Le nom de la station	Chemin	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/ année
Borsa	Olimpica	Difficile	2980	650	Non	Non	Télésiège	/90 jours
	Puzdrele	Moyenne	1000	80	Non	Non	Remonte-pente	/90 jours
	Sub Telescaun	Moyenne	1980	495	Non	Non	Télésiège	/90 jours
	Poiana stiol	Moyenne	1600	70	Non	Non	Téléski	/90 jours
	Bradet	Facile	200	30	Non	Non	Téléski	/90 jours
Suior	Suior 1	Moyenne	1500	306	Oui	Oui	Télésiège	/90 jours

	Suior 2	Moyenne	1200	306	Non	Oui	Télesiège	/90 jours
	Suior 3	Moyenne	900	306	Non	Non	Télesiège	/90 jours
Cavnic – Roata	Roata 1	Moyenne / Débutant	920	330	Non	Tantôt	Téléski	/100 jours
	Roata 2	Moyenne / Débutant	1030	330	Non	Tantôt	Téléski	/100 jours
	Rainer 1	Avancée	800	190	Non	Tantôt	Téléski	/100 jours
	Rainer 2	Avancée	1000	190	Non	Tantôt	Téléski	/100 jours
	Partia albastra	Moyenne / Débutant	2250	330	Non	Tantôt	Téléski	/100 jours
Cavnic –Icoana	Icoana 1	Moyenne	700	152	Oui	Non	Téléski	/90 z jours
	Icoana 2	Moyenne	750	150	Oui	Non	Téléski	/90 jours
	Icoana 3	Débutant	150	12	Non	Non	Babylift	/90 jours
Izvoarele	Cora	Moyenne	729	124	Non	Non	Téléski bipost	/90 jours
	Brazi	Facile	250	35	Non	Non	Téléski	/90 jours
	Poiana soarelui	Facile	365	50	Oui	Non	Téléski	/90 jours
Mogosa –moski	Moski	Moyenne / Avancée	700	230	Non	Non	Téléski	/90 jours
Baia Borsa – Pricop	Pricop	Moyenne	400	85	Oui	Non	Téléski	/90 jours
Mogosa	Mogosa	Difficile	2200	535	Non	Non	Télesiège	/100 jours

Tableau 4 Les stations et les pistes du département Maramures

/ Borsa

Située au nord de la Roumanie, dans le département de Maramures, aux pieds des montagnes Rodnei et Maramures, aux 850 m d'altitude. Le climat général est tempéré continental avec des influences froides et humides provenant du nord.

Le complexe touristique Borsa, situé près de la ville, jouit d'un climat propice ainsi pour le traitement que pour les sports d'hiver.

Il y a beaucoup de chemins de ski de différents degrés de difficulté et un tremplin naturel (110 m) où on peut faire du saut à skis. Les installations d'escalade comprennent la ligne de télésiège qui lie la station avec le Sommet Runcu Stiolului (1611 m).

Borsa est située au 47°39' latitude du Nord et 24°39' longitude à l'Est. L'altitude est à Valea Hotarului 617 m, au centre-ville 673 m, et dans le complexe touristique, au Gura Fantanii 823 m.

Le relief de la région **Borsa** est montagneux, très accidenté, avec pentes rapides et grandes différences de niveau. Les hauteurs de cette région font partie de trois formes montagneuses: Montagnes Rodnei, Montagnes Maramuresului et Montagnes Tibau. Ces montagnes sont entourées d'une dépression comme les remparts d'un château. Ici on peut nommer une branche industrielle très importante de la région – l'exploitation minière de la région Baia Borsa.

Montagnes Rodnei s'étend sur 40 km de l'est à l'ouest et ont deux sommets principaux: Puzdrele (2188m) et Pietrosu (2303 m étant le plus haut sommet de Carpatii Orientali).

Le plus haut sommet de Montagnes Maramuresului est le Sommet Toroiaga (1929,9 m) à la base duquel se trouve le quartier Baile Borsa (qu'appartient à la ville).

Au sud, la ville Borsa est bordée de la Montagne Rodnei, avec le sommet Pietrosul, le sommet Negoiescul Mare et le sommet Repezii. Le Sommet Pietrosul (2303 m) sépare Borsa du département Bistrita Nasaud. À l'est on trouve Carpatii Rasariteni. Borsa est séparée de Bucovina, y compris du département Suceava, par la rivière Tibou.



Figure 8 La station Borsa

Au nord, au-delà du sommet Toroiaga, Borsa est séparée de l'Ukraine, à N-V est séparée de Viseu de Sus par la Valée Vaserului – la Valée Raului , et du village Moisei par l'Izvor du Dragos.

Les pistes:

- Pricop (Baia Morsa) Degré de difficulté: mediu Longuer: 400 m Altitude de départ: 800 m Altitude d'arrivée: 715 m
- Piste Poiana Stiol. Degré de difficulté: moyen. Longuer: 1.980 m Altitude de départ: 1.375 m. Altitude d'arrivée: 880 m
- Piste Vf. Stiol. Degré de difficulté: moyen. Longuer: 730 m. Altitude de départ: 1.540 m. Altitude d'arrivée: 1.370 m

○ **Le département Gorj**

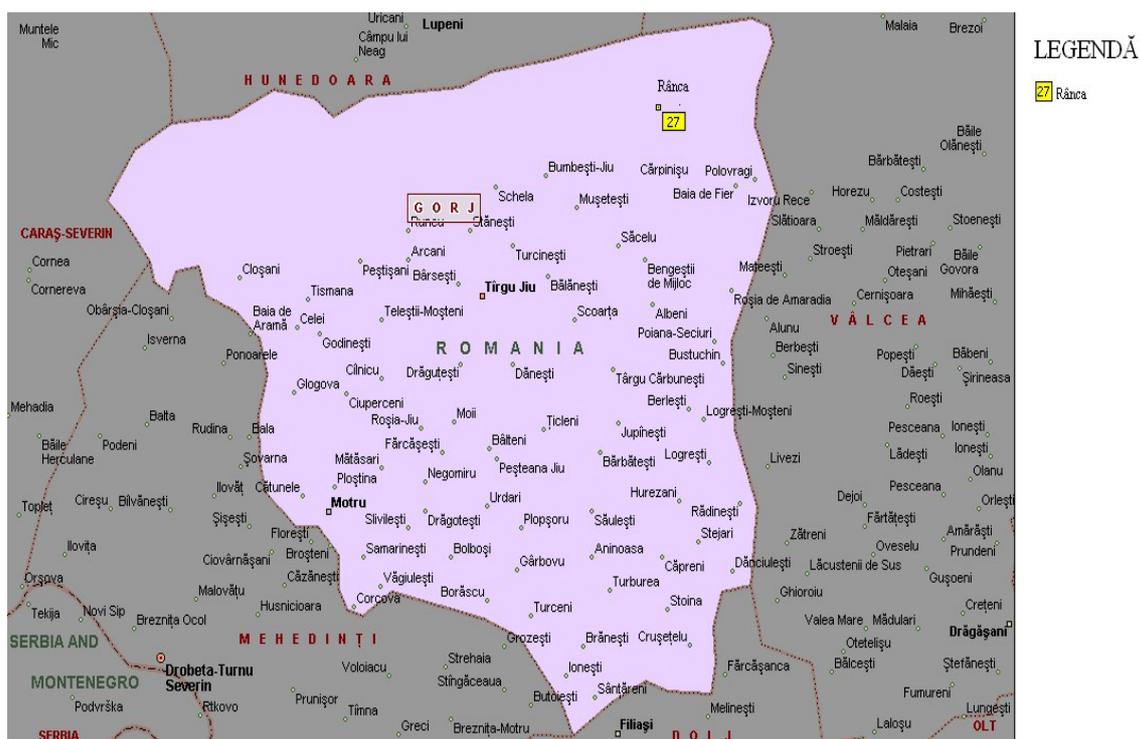


Figure 9 La carte du département Gorj avec les stations et les pistes de ski

Les pistes du département Gorj

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Ranca	Moyenne	Moyenne	550	100	Non	Non	Télési	/130 jours
	Facile	Moyenne	650	100	Oui	Non	Télési	/130 jours

Tableau 5 Les stations et les pistes du département Gorj

/ Ranca

La station Ranca se trouve à une altitude de 1600 m dans les Montagnes Parang, étant considérée la fierté des habitants de la région d'Olténie du point de vue touristique. Le climat montagnoux préserve la neige du mois de décembre jusqu'en avril, même le mois de mai.

À Ranca il y a deux pistes. Une de niveau moyen et l'autre pour les débutants, la dernière ayant une installation d'éclairage pendant la nuit.

Il existe un projet pour équiper les pistes d'un télésiège, mais cela est difficile à cause des oppositions du déroulement du vent aux enchères.

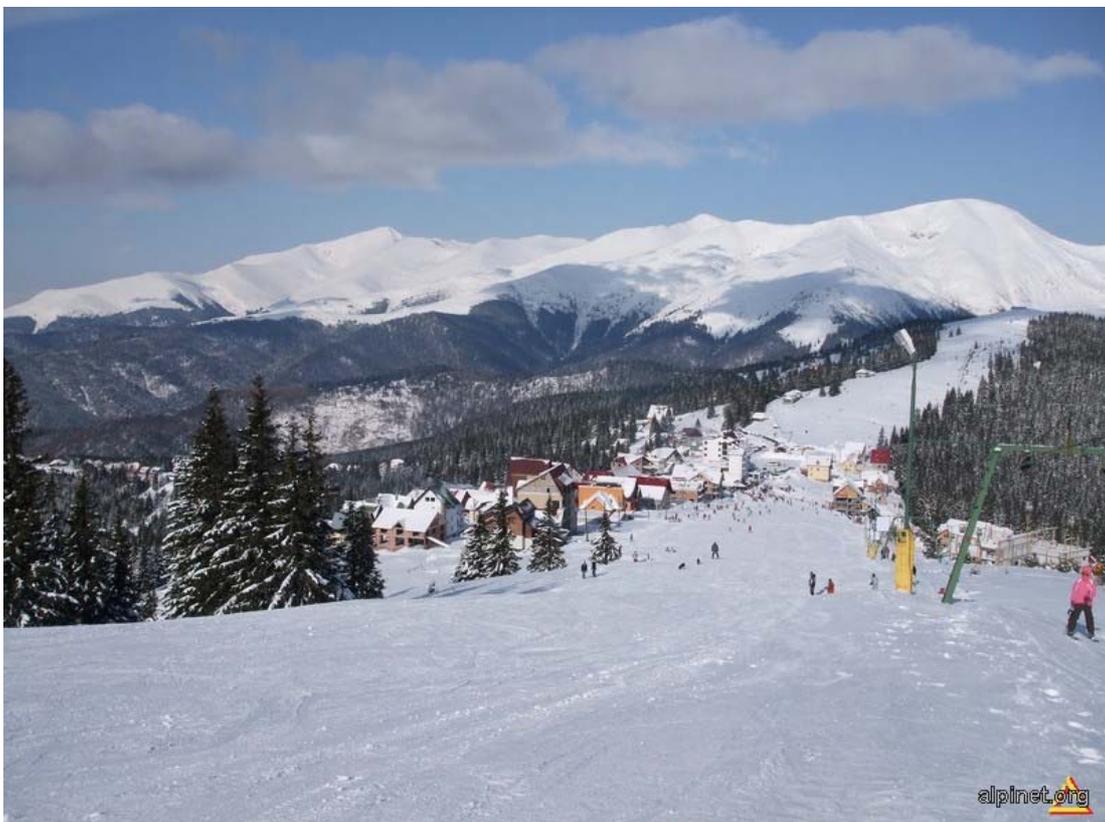


Figure 10 La station Ranca

○ **Le département Hunedoara**

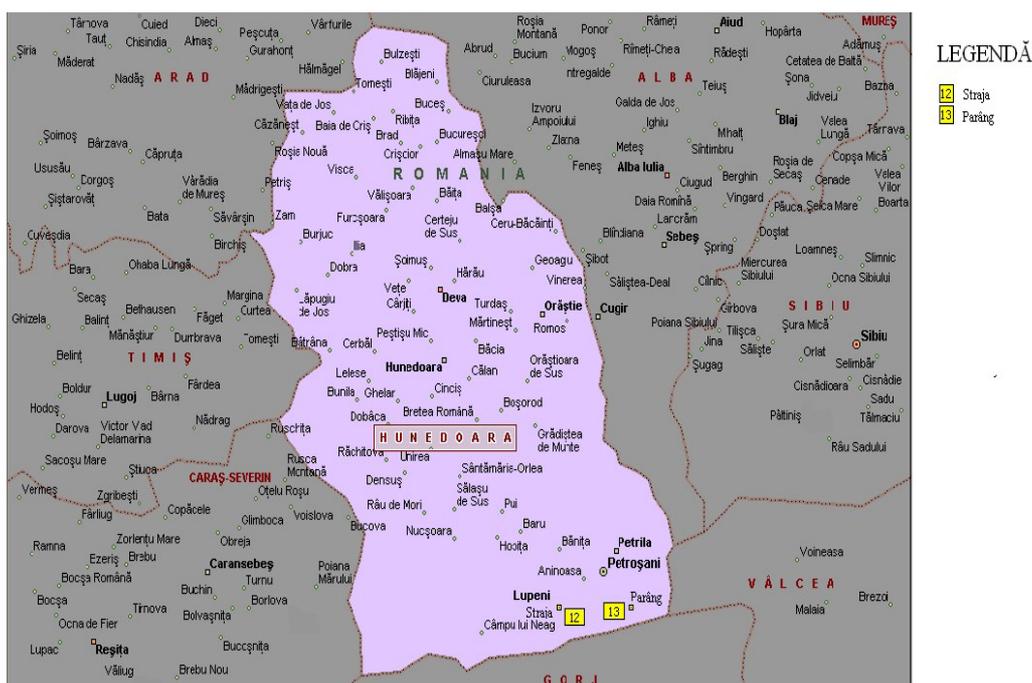


Figure 11 La carte du département Hunedoara avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Hunedoara

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Parang	Sub telescaun	Moyenne	2460	610	Non	Non	Télesiège	/100 jours
	Spre saivane	Moyenne	900	250	Oui	Non	Téléski	/100 jours
	Euro parang	Moyenne	600	205	Non	Non	Téléski	/100 jours
	Sub telescaun 2	Facile	360	100	Oui	Non	Téléski	/100 jours
	Poiana	Facile	250	100	Non	Non	Téléski	/100 jours

Straja	Telescaun	Difficile	3200	590	Non	Non	Télésiège	/80 jours
	Lupului	Difficile	520	160	Oui	Non	Téléski	/80 jours
	Canal	Difficile	1400	280	Non	Non	Télésiège	/80 jours
	Platoul Constantinescu	Moyenne	1740	230	Oui	Non	Téléski	/80 jours
	Mutu	Moyenne	1270	150	Oui	Non	Téléski	/80 jours
	Sf Gheorghe	Moyenne	700	145	Non	Non	Téléski	/80 jours

Tableau 6 Les stations et les pistes du département Hunedoara

○ Le département Harghita

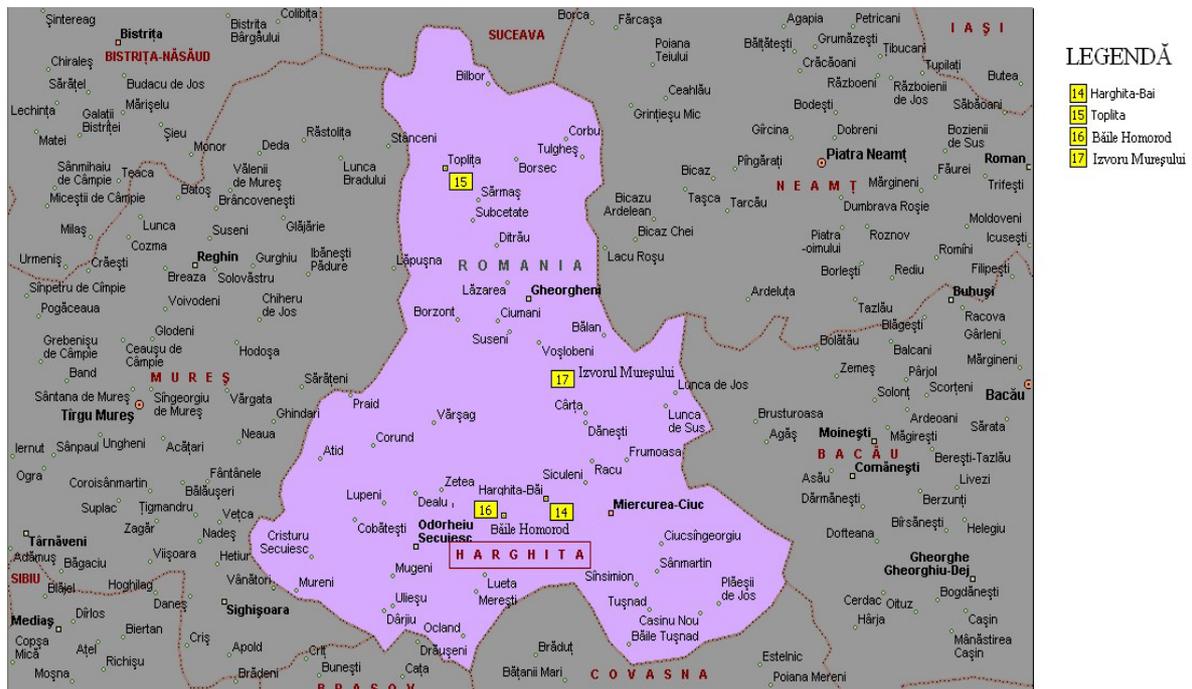


Figure 12 La carte du département Harghita avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Harghita

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Harghita Bai	Miklos	Difficile	200	23	Oui	Non	Téléski	/80 jours
	Kosut	Difficile	630	41	Non	Non	Téléski	/80 jours
	Kosut 2	Moyenne	800	68	Non	Non	Téléski	/80 jours
	Csipike	Moyenne	400	30	Oui	Non	Téléski	/80 jours
	Tofalvi	Facile	200	10	Non	Non	Téléski	/80 jours
	Ozon	Facile	300	13	Oui	Non	Téléski	/80 jours
	Kosut 3	Facile	1000	105	Non	Non	Téléski	/80 jours
Toplita	Magherus	Moyenne	460	125	Oui	Non	Téléski	/80 jours
	Bradul	Facile	1000	125	Non	Non	Téléski	/80 jours
Baile Homorod	Lobogo	Facile	400	60	Non	Non	Téléski	/80 jours
Izvorul Muresului	Izvorul Muresului	Facile	620	100	Non	Non	Téléski	/100 jours

Tableau 7 Les stations et les pistes du département Harghita

○ **Le département Caras – Severin**

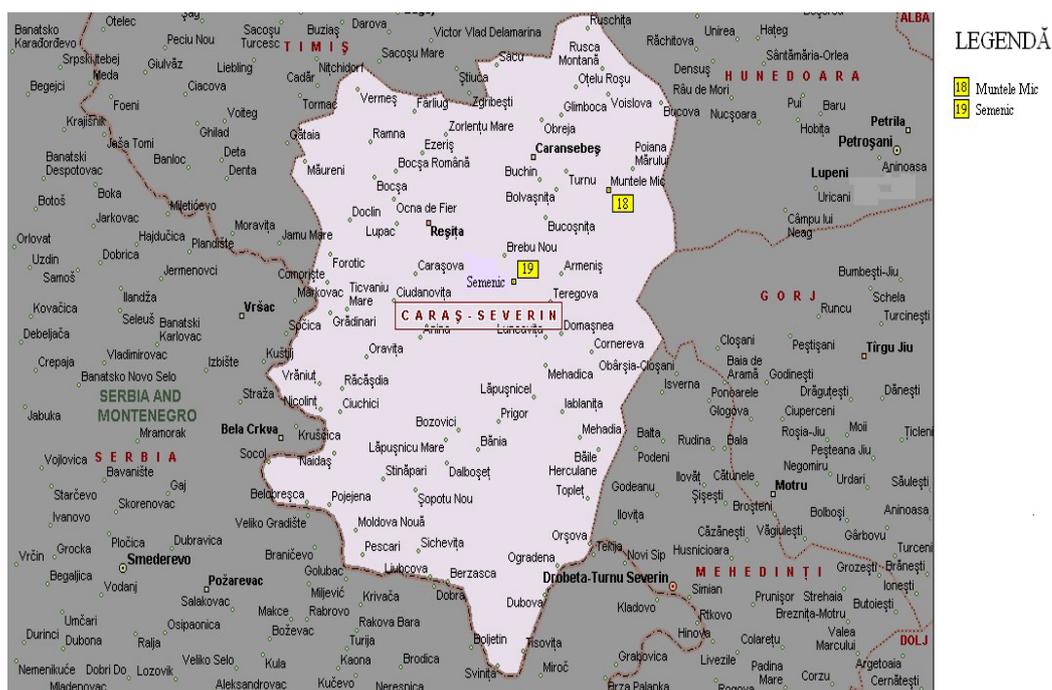


Figure 13 La carte du département Caras-Severin avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Caras-Severin

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Semenic	Slalom urias	Moyenne	1200	220	Non	Non	Téléski	/90 jours
	Slalom	Moyenne	520	180	Non	Non	Téléski	/90 jours
	Crucea de Brazi	Moyenne	750	160	Non	Non	Téléski	/90 jours
	Goznuta	Moyenne	700	180	Non	Non	Téléski	/90 jours
	Semenic	Facile	350	40	Non	Non	Téléski	/90 jours
Muntele Mic	Sub Telescaun	Difficile	3300	700	Non	Non	Télésiège	/100 jours

	Nordica	Moyenne	1200	260	Non	Non	Téléski	/100 jours
	Valea Soarelui	Facile	760	180	Non	Non	Téléski	/100 jours

Tableau 8 Les stations et les pistes du département Caras-Severin

○ **Le département Suceava**

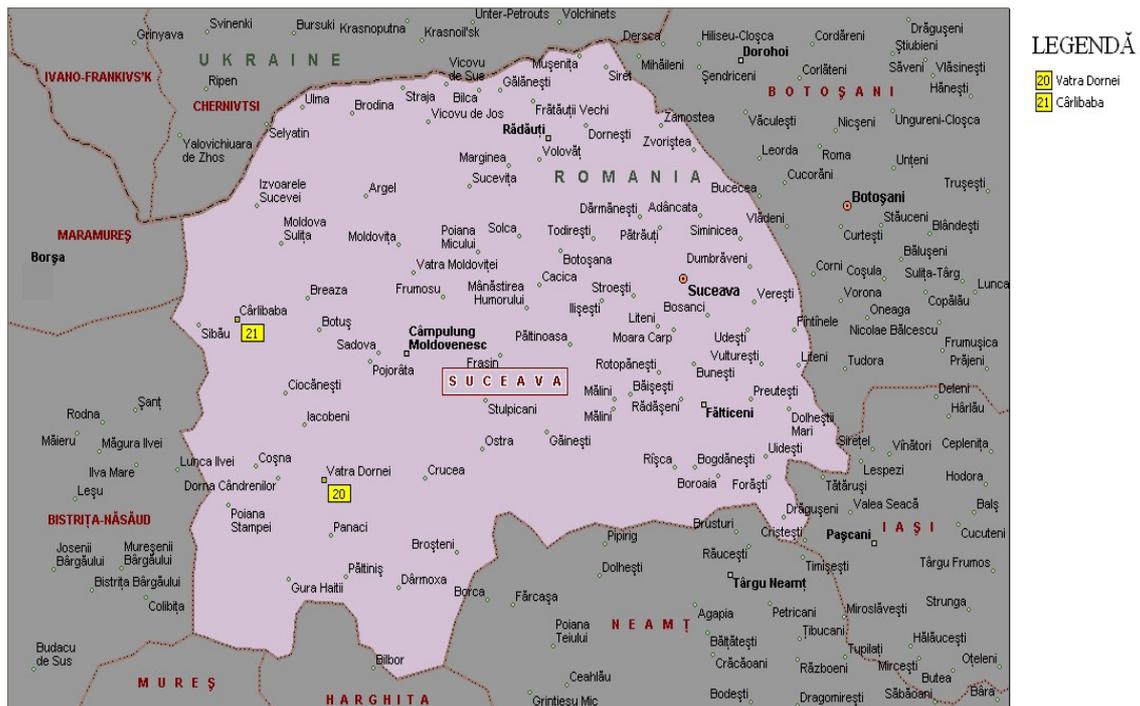


Figure 14 La carte du département Suceava avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Suceava

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Vatra Dornei	Dealul negru	Moyenne	3000	400	Non	Non	Télésiège	/100 jours
	Parc	Moyenne	900	150	Oui	Non	Téléski	/100 jours
	Poenita	Facile	600	100	Non	Non	Téléski	/100 jours

Carlibaba	Magura 1	Moyenne	1008	207	Non	Non	Téléski	/100 jours
	Magura 2	Moyenne	535	125	Non	Non	Téléski	/100 jours

Tableau 9 Les stations et les pistes du département Suceava

○ **Le département Sibiu**

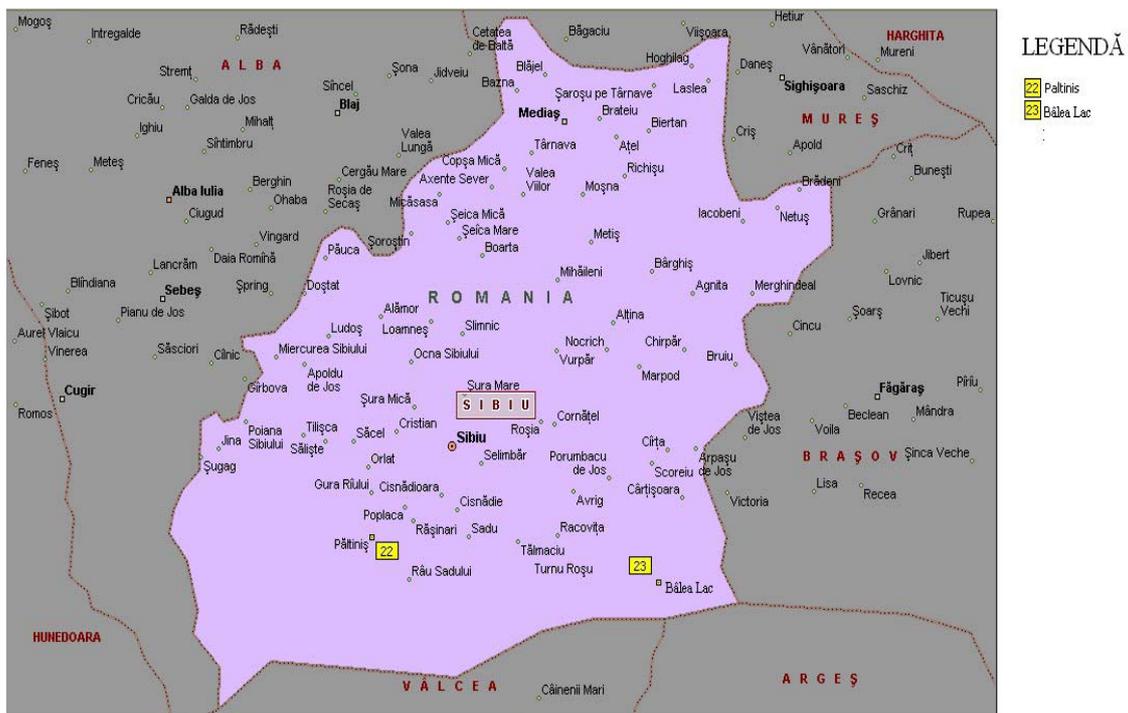


Figure 15 La carte du département Sibiu avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Sibiu

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/ année
Balea lac	Curba de nivel-pilon2-drum auto-Balea cascada	Difficile	14 000	1000	Non	Non	Télécabine	/180 jours

	Pilonul 2- Scoc- Cascada- Balea Cascada	Difficile	3800	800	Non	Non	Télécabine	/180 jours
Paltinis	Oncesti	Moyenne	1150	240	Oui	Non	Télésiège téléski, baby-lift	/130 jours
	Daneasa	Moyenne	450	135	Non	Non	Télésiège	/130 jours

Tableau 10. Les stations et les pistes du département Sibiu

○ **Le département Cluj-Napoca**

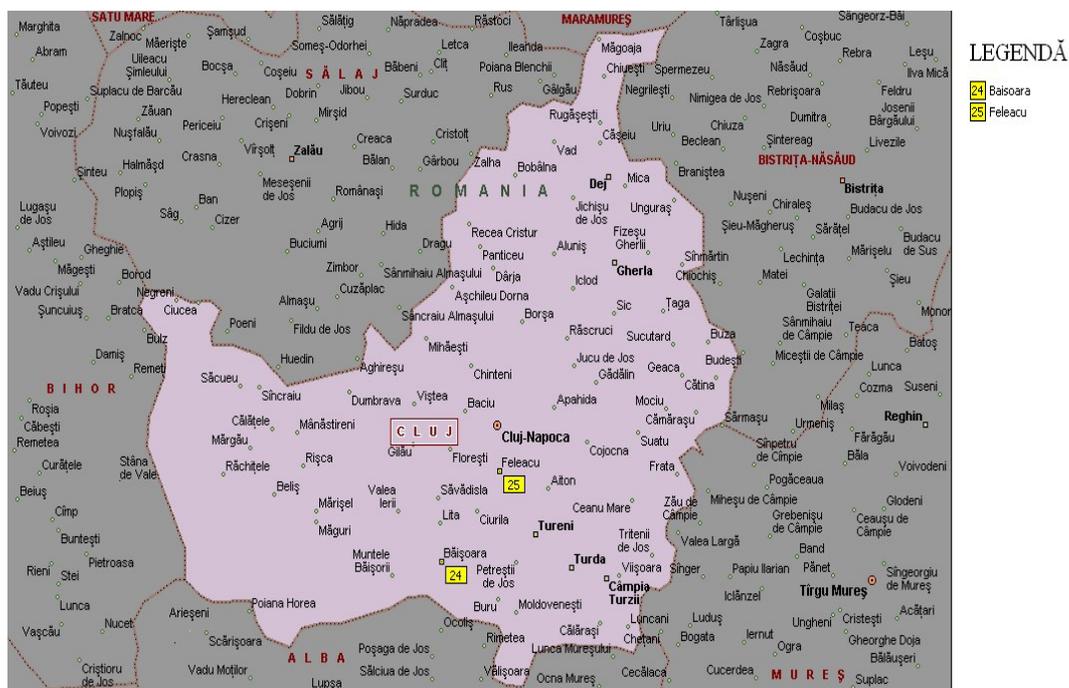


Figure 16 La carte du département Cluj-Napoca avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Cluj-Napoca

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/ année
Baisoara	Partia mare	Moyenne	1200	250	Oui	Non	Téléski	/100 jours

	Slalom	Difficile	300	30	Non	Non	Téléski	/100 jours
Feleac	Feleac	Facile	765	98	Oui	Oui	Téléski	/80 jours

Tableau 11 Les stations et les pistes du département Cluj-Napoca

○ **Le département Alba**

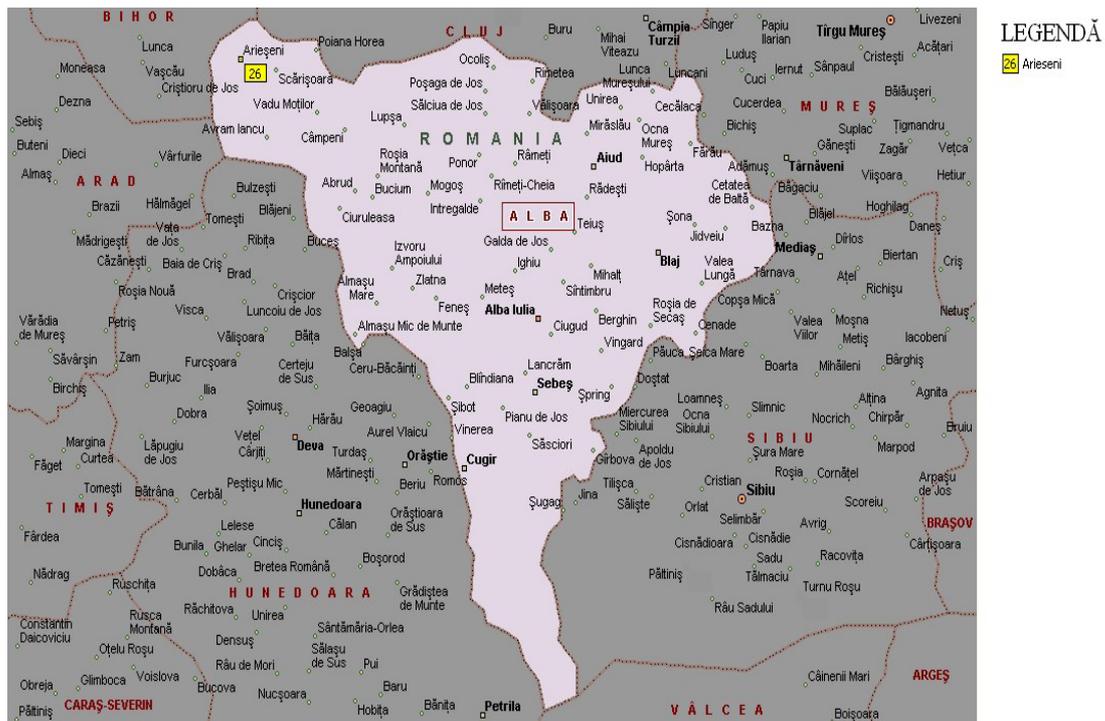


Figure 17 La carte du département Alba avec les stations et les pistes de ski

Les stations et les pistes du département Alba

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Arieseni	Vartop 1	Moyenne	1000	240	Oui	Non	Téléski	/100 jours
	Vartop 2	Facile	420	100	Non	Non	Téléski	/100 jours

Tableau 12 Les stations et les pistes du département Alba

○ **Le département Mures**

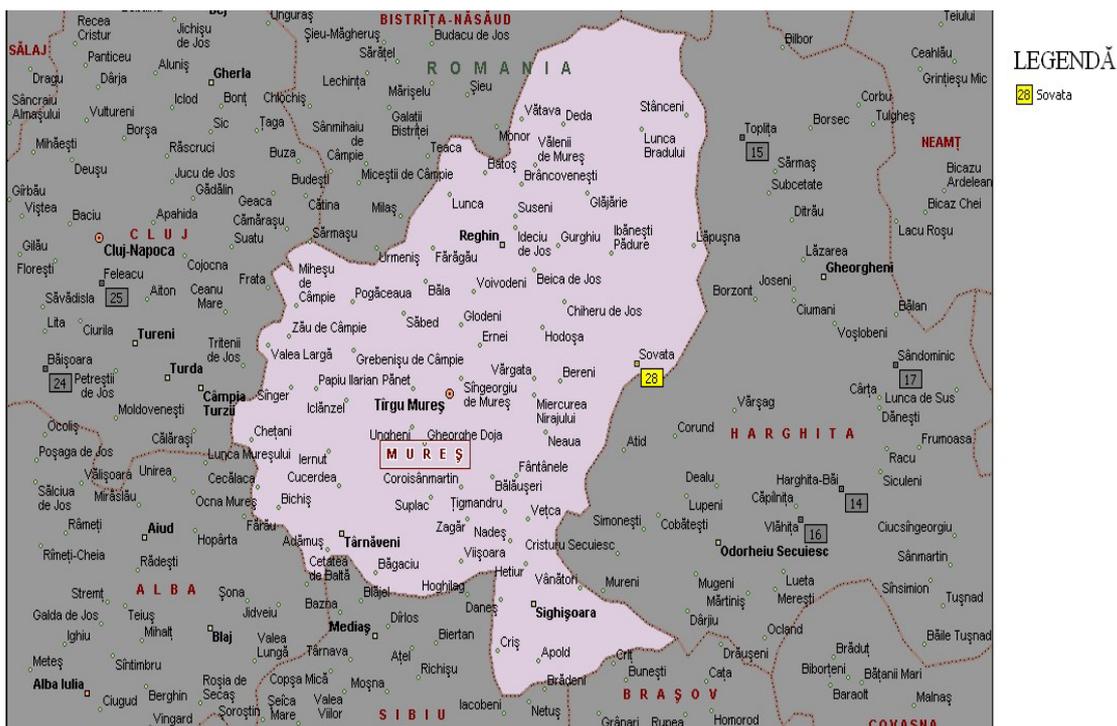


Figure 18 La carte du département Mures avec les stations et les pistes de ski

Les pistes du département Mures

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Sovata	Alunis	Moyenne	1100	350	Non	Non	Télesiège	/100 jours
	Alunis débutant	Facile	300	30	Non	Non	Téleski	/100 jours

Tableau 13 Les stations et les pistes du département Mures

○ **Le département Neamt**

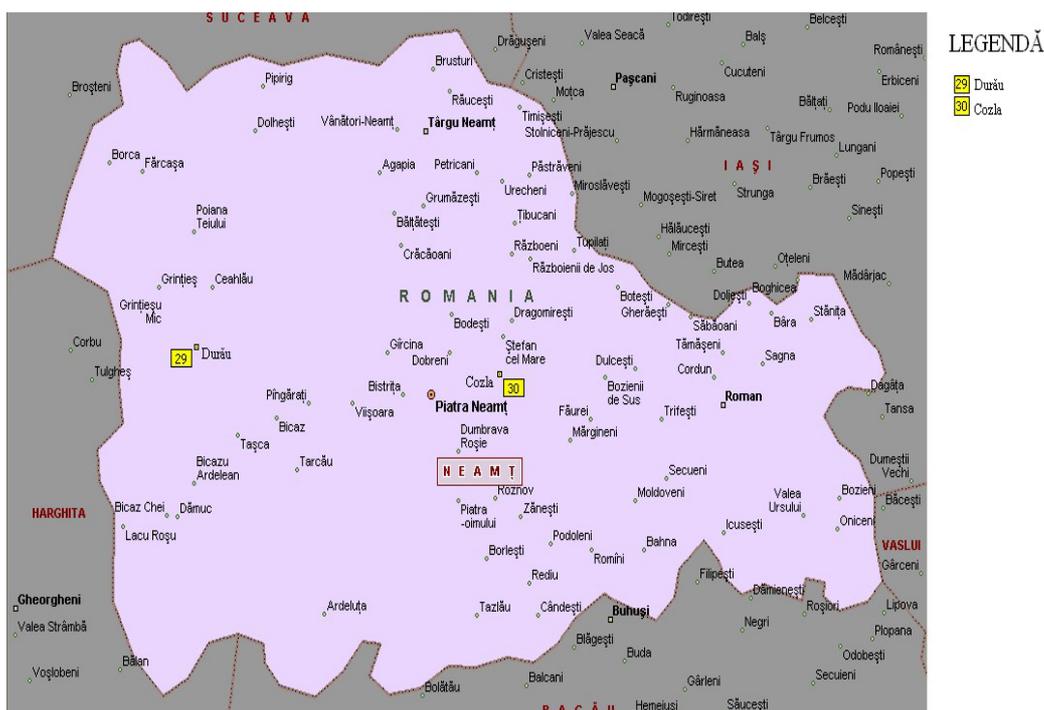


Figure 19 La carte du département Neamt avec les stations et les pistes de ski

Les pistes du département Neamt

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Cozla	Cozla	Moyenne	2200	270	Oui	Oui	Télesiège Telegond	/80 jours
Durau	Poiana soarelui	Facile	350	35	Non	Non	Téleski	/80 jours

Tableau 14 Les stations et les pistes du département Neamt

○ **Le département Bihar**

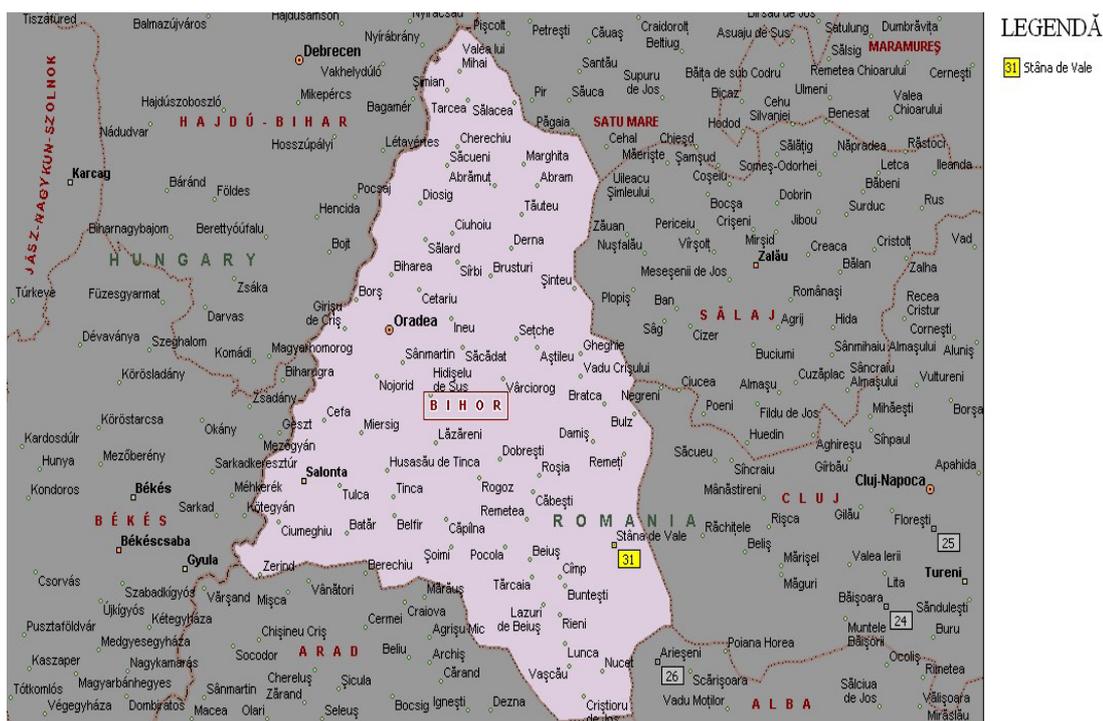


Figure 20 La carte du département Bihar avec les stations et les pistes de ski

Les pistes du département Bihar

Le nom de la station	Piste	Degré de difficulté	Longueur [m]	Différence de niveau [m]	Nocturne	Neige de culture	Installations d'escalade	No. de jours de ski/année
Stana de vale	Stana de vale	Facile	550	80	Non	Non	Télési	/100 jours

Tableau 15 Les stations et les pistes du département Bihar

6.1.4. Longueur cumulée des pistes

La longueur cumulée des pistes de ski de Roumanie est de **105,088 km**, qui sont distribués par département comme suit :

No. Crt.	Département	No. Pistes	Classement
1.	Maramures	22	1
2.	Brasov	19	2
3.	Prahova	16	3
4.	Hunedoara	12	4
5.	Harghita	11	5
6.	Caras-Severin	8	6
7.	Suceava	5	7
8.	Sibiu	4	8
9.	Cluj-Napoca	3	9
10.	Alba	2	10-13
11.	Gorj	2	10-13
12.	Mures	2	10-13
13.	Neamt	2	10-13
14.	Bihor	1	14
Total		109	

Tableau 16 Le nombre des pistes de ski de chaque département

6.1.5. Nombre de remontées mécaniques par types

Les remontées mécaniques dans les cinq stations choisies pour cette étude sont les suivis :

Le nom de la station	Téléphérique	Télesiège	Téléski	Remonte-pente
Poiana Brasov	2	1	5	-
Predeal	-	1	1	-
Sinaia	3	2	1	
Borsa	-	1	2	1
Ranca	-	-	2	-
Total	5	5	11	1

Tableau 17 Le nombre remontées mécaniques dans les cinq stations

6.1.6. Durée de la saison de ski

La durée de la saison de ski est d'environ à 80 jusqu'à 180 de jours de ski/an. La plupart station ont entre 90 et 130 de jours de ski/an, dans la station de Balea Lac, qui est situé à l'altitude de 2034m, ont peut faire 180 de jours de ski/an.

Dans les cinq station choisie dans cette étude ont peut faire du ski comme suivi:

- Poiana Brasov 130 de jours de ski/année
- Predeal 100 de jours de ski/année
- Sinaia 130 de jours de ski/année
- Borsa 90 de jours de ski/année
- Ranca 130 de jours de ski/année.

6.1.7. La structure des touristes

Selon les statistiques, la **structure des touristes** se trouvant en hiver dans une station touristique de montagne se présente de la manière suivante:

- Non skieurs 20%
- Skieurs de promenade (de tours) 5%
- Skieurs appartenants à des écoles de ski 15%
- Skieurs alpins 60%, dont :

10% très bons

30% bons

30% avancés

30% débutants

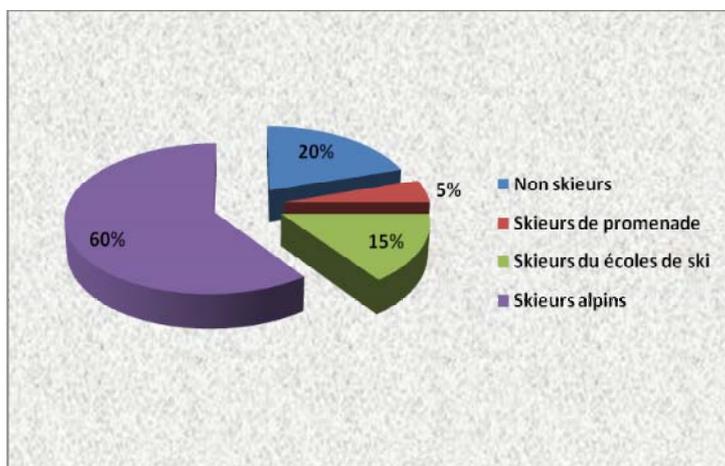


Figure 21 Graphique avec la structure des touristes dans une station touristique de montagne

6.2. Poids économique de la pratique du ski

6.2.1. Chiffres d'affaires direct lié aux remontées mécaniques

Les chiffres d'affaires présentés concernent les remontées mécaniques des quatre départements les plus important de notre pays, ou se trouvent les cinq stations choisies pour notre étude:

- Brasov avec la station Poiana Brasov, la plus moderne et la plus sollicitée station de notre pays, ou il y a l'entreprise, ANA TELEFERIC SA, et toujours en Brasov, Bran et Sacele c'est l'entreprise TELEFERICUL SRL;
- Le département Prahova avec les stations Predeal, Azuga, Busteni, Sinaia, avec l'entreprise TELEFERIC PRAHOVA SA ;
- Le département Maramures avec la station Borsa, et l'entreprise LORIGEM SRL ;
- Le département Gorj, avec la station Ranca, et l'entreprise CTM Ranca SRL.

ENTREPRISE	ANA TELEFERIC S.A	TELEFERICUL S.R.L	TELEFERIC PRAHOVA S.A	LORIGEM SRL MARAMURES	CTM RANCA SRL
Station	Poiana Brasov	Brasov Bran Sacele	Predeal Azuga Busteni Sinaia	Borsa	Ranca
Département	Brasov	Brasov	Prahova	Maramures	Gorj
Capital souscrit et libéré (RON)	4,454,384	3,000	603,073	200	200
Chiffre d'affaires (RON)	8,368,049	79,203	13,710,988	49,894	294,864
Résultat net (RON)	493,158	2,222	1,127,469	0	45,504
Employés	63	3	107	1	4

Tableau 18 L'indicateurs de l'équilibre économique en 2008 dans principales entreprises des remontées mécaniques du département Brasov, Prahova, Maramures et Gorj

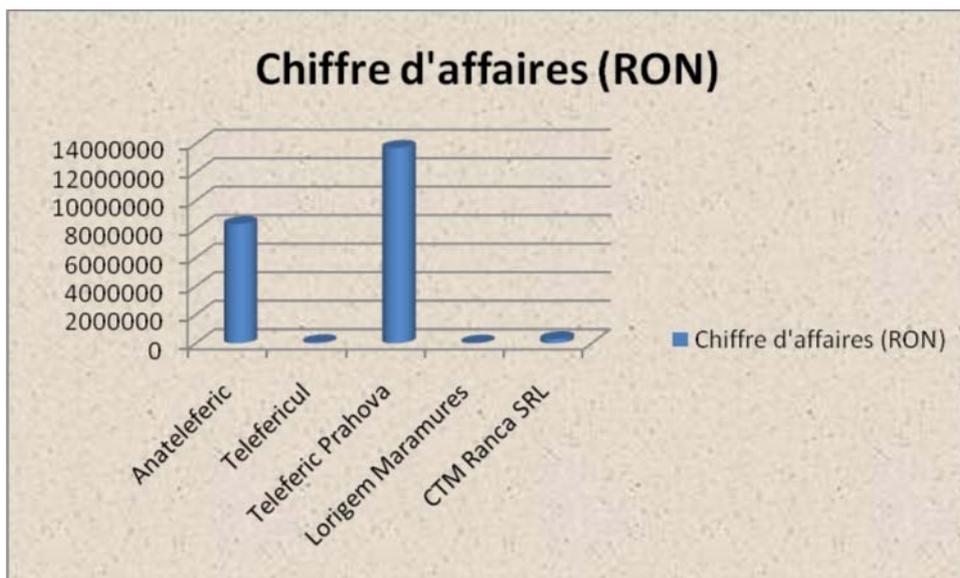


Figure 22 Graphique avec les chiffres d'affaires des remontées mécaniques du département Brasov, Prahova, Maramures et Gorj

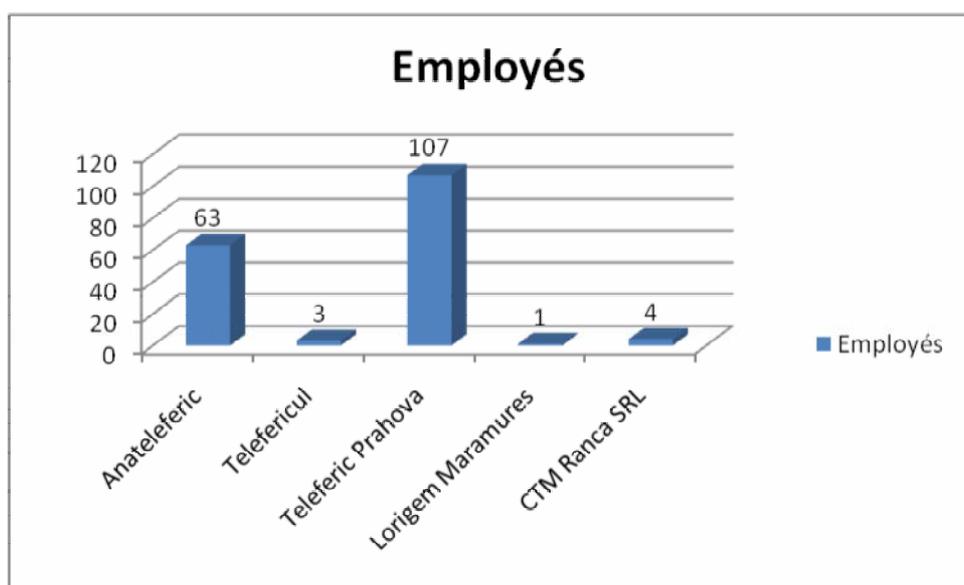


Figure 23 Graphique avec les employés des remontées mécaniques du département Brasov, Prahova, Maramures et Gorj

Dans le tableau et les graphiques de haut, en peut observe que dans l'année 2008 :

- Teleferic Prahova SA, avec un chiffre de 107 employés a eu un chiffre d'affaire de presque 14 millions lei.
- L'entreprise, ANA TELEFERIC SA avec un numéro de 63 employés, a eu un chiffre d'affaire de presque 8,3 millions lei.

- Telefericul SRL, avec 3 employés, Lorigem Maramures avec 1 employé, et CTM Ranca SRL avec 4 employés, sont loin des deux premiers et ils ont un chiffre d'affaire de 2 millions euros, 1,25 millions euros et de 7,5 millions d'euros.

6.2.2. Chiffre d'affaire induit par les activités connexes

Par rapport au potentiel qui existe en Roumanie et en comparaison avec les autres pays d'Europe centrale et occidentale, les performances sont modestes en ce qui concerne l'économie du tourisme.

Les hôtels ont une part de 62% du nombre total des nuitées. La diminution du nombre de touristes roumains dans les unités d'hébergement gérées en régime public a été la raison de leur orientation vers les unités d'hébergement avec un système d'exploitation privé

La fréquentation touristique dans les stations de montagnes

La définition par rapport à la loi «La station de montagne est la localité ou la partie d'une localité qui a une ambiance montagnaise pittoresque, non polluée et qui bénéficie de structures touristiques et d'installations spécifiques (des pistes de ski, du transport à câble) qui définissent le produit touristique du type montagne».

L'évolution d'arrivées des touristes roumains et étrangers entre 2001 et 2008 est la suivante :

L'année	2001	2003	2006	2008
Stations de montagnes				
Touristes roumains	662 088	649 762	786 241	893 065
Touristes étrangers	87 903	98 068	96 605	105 403
Total touristes	749 991	747 830	882 846	998 468

Tableau 19 Les arrivées dans les stations de montagne des touristes roumains et étrangers entre 2001-2008

Source: Institut National de Statistique (traitement des données)

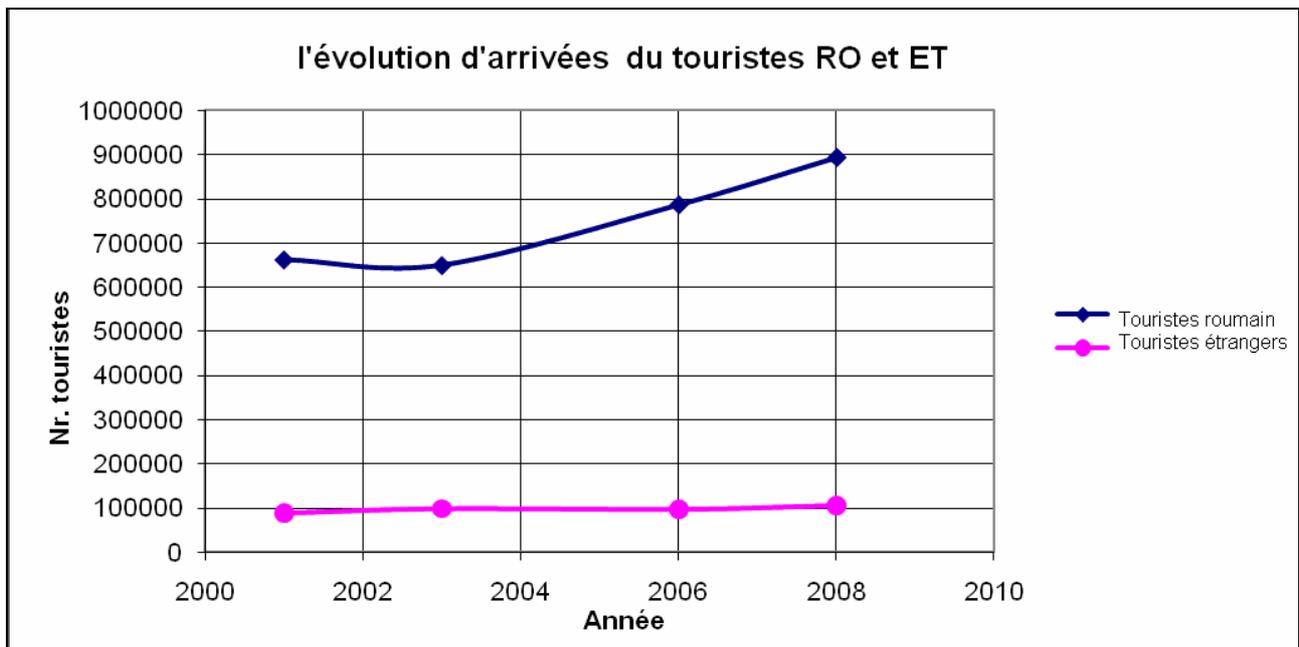


Figure 24 L'évolution d'arrivées du touristes roumaine (RO) et étrangers (ET), entre 2001 – 2008

Le nombre total d'arrivées de touristes roumains (RO) et étrangers (ET), en 2008, au-delà de 2001 a augmenté avec environ 250.000 touristes, dont l'augmentation du nombre des touristes roumains (RO) est d'environ 230.000, alors que l'augmentation des touristes étrangers (ET) est de presque 20.000.

Après un bref recul du nombre de touristes qui a été enregistré entre 2001-2003, le nombre total, et par catégorie, roumains et étrangers, a augmenté en 2008.

L'Évolution du nombre des structures et capacités d'hébergement

Les activités de base d'une station touristique sont les services d'hébergement, d'alimentation, de divertissement, de transport, qui sont en lien direct avec les fonctions économiques, sociales, juridiques et politiques, mais aussi culturelles de ces activités. La qualité des services, la manière dont ceux-ci correspondent aux demandes touristiques conditionne les flux touristiques .

Jusqu'au niveau de l'année 2001, la capacité d'hébergement des stations de montagne représente 11,5 % de la capacité totale d'hébergement. Entre 1999 - 2001, dans les stations montagneuses le nombre des unités d'hébergement a connu une diminution sensible. Ainsi, en 2001 leur nombre a diminué de 7,9% par rapport à 1999. Ce résultat est lié à la restitutions des immeubles aux propriétaires et la transition à un système d'exploitation privé.

Durant cette période :

- 10,5 % des nuitées de Roumanie sont enregistrées dans les stations montagneuses, dont 9,1% représentent de nuitées des touristes étrangers. Les roumains représentent 80,2 % du nombre des touristes arrivés dans les stations et presque 87,3% du nombre nuitées.
- Il a été enregistrée une diminution avec 4,4 % du nombre des structures d'accueil en 1989 et une augmentation avec 3,9% en 1990;
- La diminution de la capacité d'hébergement avec 34,9 % en 1989 et de 22,7% en 1990;

Entre 2001-2008, la situation des entrées des touristes dans les structures et les capacités d'hébergement, est la suivante :

Indicateur	2001	2003	2006	2008
Touristes roumains	1 801 665	1 659 457	1 827 545	1 997 729
Touristes étrangers	212 525	216 769	234 502	248 027
Total touristes	2 014 190	1 876 226	2 062 047	2 245 756

Tableau 20 Les nuitées des touristes roumaines et étrangers entre 2001-2008

Source: Institut National de Statistique (traitement de données)

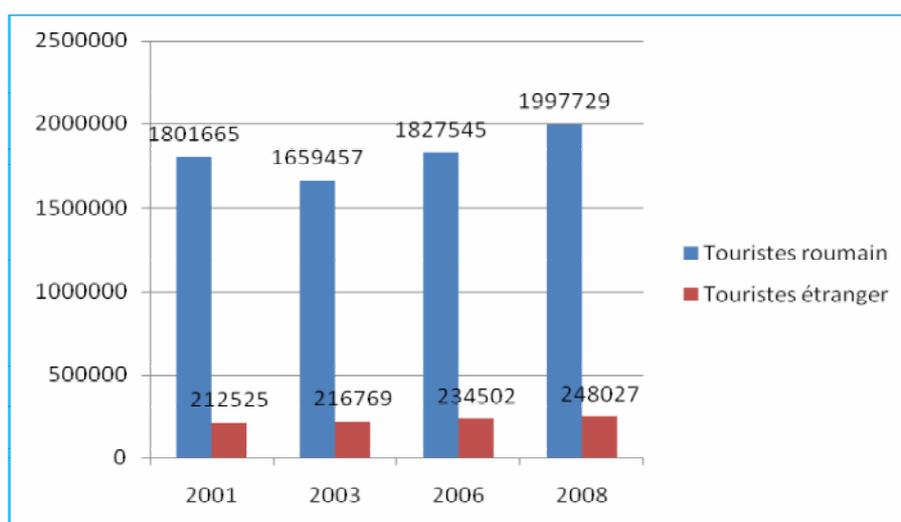


Figure 25 L'évolution du nuitées des touristes roumaines et étrangers entre 2001-2008

Nuitées des touristes dans le 4 départements choisis dans notre étude :

Indicateur	1990	2001	2003	2006	2008
Maramures	698957	216283	190700	211229	215909
Brasov	2358760	884646	823295	1054922	1279594
Prahova	2140213	857273	831361	966079	1017187
Gorj	358537	103277	83648	98094	119731

Tableau 21 L'évolution du nuitées des touristes entre 1990 – 2008, par départements

Source: Institut National de Statistique (traitement de données)

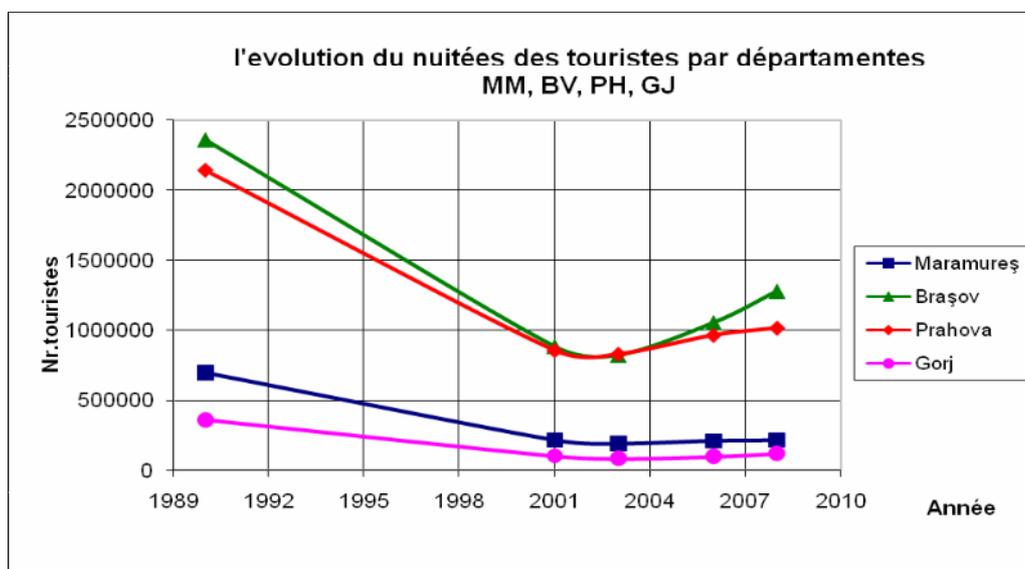


Figure 26 Graphique avec l'évolution du nuitées des touristes par départements MM, BV, PH, GJ, entre 1990 – 2008

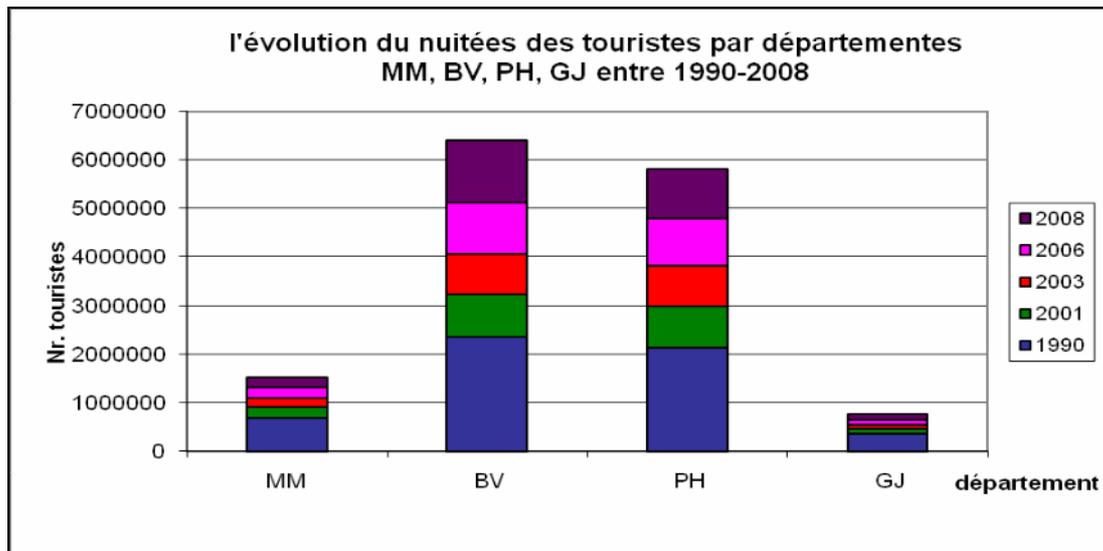


Figure 27 Graphique avec l'évolution des nuitées des touristes par départements MM, BV, PH, GJ, entre 1990 – 2008

La capacité d'hébergement entre 2001-2008 :

- en 2008, les touristes, roumaine et étranger, enregistrés dans les structures d'accueil a atteint le nombre de 2,245 millions personnes, par-dessus 2,014 millions en 2001 ;
- le nombre des nuitées des touristes roumaines a augmenté avec 196 milliers, en 2008 par-dessus 2001 ;
- le nombre des nuitées des touristes étranger a augmenté avec 36 milliers, en 2008 par-dessus 2001 ;

On peut ainsi apprécier qu'après un bref recul des nuitées des touristes roumains et étrangers qui a été enregistré entre 2001-2003, le nombre total, et par catégorie, est remonté en 2008.

■ **Étude de cas**

Des études réalisées dans le projet "Superski dans les Carpates", entre 2003-2006, dans deux stations touristiques **du département Alba**, sans pistes de ski, relèvent que:

- Le nombre des touristes qui visitent les stations est de plus en plus élevé. Le rythme annuel de croissance est de 11,4%;
- Les nuits passées en stations par les touristes ont baissé du 3,66 au 3,02 ; les plus fréquentes sont entre 15 juin-15 septembre et pendant les fêtes d'hiver (periode des vacances scolaires).

Grâce à l'emplacement favorable, au centre du pays, près d'importants sites naturels, parcs nationaux et zones avec de nombreux monuments historiques, mais aussi grâce au potentiel touristique privé, on a prévu la mise en oeuvre des programmes de développement du tourisme, qui comprend la réalisation d'une station montagnaise pour la pratique des sports d'hiver. Par la mise en oeuvre de ces programmes on attend la récupération des ressources naturelles pour le tourisme montagnais, les sports d'hiver, et l'augmentation économique de la zone entière.

Ainsi, le tourisme montagnais et la pratique des sports d'hiver représentent une alternative économique pour une région déclarée défavorisée entre 1999-2000.

Dans cette région on a prévu l'aménagement de 15,12 km de piste de ski, avec un total de 10,82 km pistes faciles et 4,3 km pistes moyennes. Elles seraient placées dans l'écart alpin dans une proportion de 70%, et seraient équipées avec 2 installations de transport par câble de type télécabine et un télésiège. On a prévu aussi des véhicules de ligne, machines à battre la neige, des garages, des endroits pour le service SALVAMONT.

6.2.3. Part du CA totale (CA direct + CA indirect) sur le PIB

L'analyse de la situation du tourisme montagnais

L'activité touristique prend des formes diverses et a de nombreuses implications pour la nature humaine. Si ses effets économiques directs sont en général soulignés, leur quantification et leur évaluation restent extrêmement difficiles.

Dans la littérature spécifique, parmi les informations qui attestent la place du tourisme montagnais dans l'économie locale et nationale il y a le partage du PIB. Parmi les branches qui profitent le plus du tourisme montagnais on peut mentionner les constructions, la production des équipements sportifs et l'infrastructures d'accès vers les régions montagnaises.

On considère que le nombre de lits dans les unités d'hébergement augmentera, l'indicateur de la dotation de la station fait référence à la dotation du domaine skiable avec un téléférique, par rapport aux nombres des lits.

Il sera aussi nécessaire la construction des endroits avec d'autres destinations: stationnement, commerce, divertissement, activités sportives.

■ **Étude de cas « Poiana Brasov »**

En ce qui concerne l'activité touristique de **Poiana Brasov**, celle-ci est amplifiée en hiver, par la pratique des sports d'hiver, notamment le ski alpin. Dans les saisons avec peu de neige, le tourisme de la station baisse de 30 à 40%.

Les chiffres d'affaires indirects (l'industrie hôtelière, le commerce, le transport) de Poiana Brasov monte à environ 30-32 mil. € en hiver.

Le PIB total de la station Poiana Brasov se monte à approximativement 80 millions €/an. Il résulte un pourcentage de 35-40% chiffre d'affaire obtenue par des activités sportives pendant la saison d'hiver.

6.3. Dimension socio-économique de la pratique du ski

6.3.1. Nombre d'emplois dans les sociétés de remontées mécaniques

Les emplois permanents dans les sociétés de remontées mécaniques dans les cinq départements sélectionnés (les plus représentatifs dans le pays) sont ceux présentés dans le tableau 17, c'est-à-dire :

- ANATELEFERIC - 63 employés
- TELEFERICUL SRL - 3 employés
- TELEFERIC PRAHOVA SA - 107 employés
- LORIGEM SRL MARAMURES - 1 employé
- CTM RANCA SRL - 4 employés

6.3.2. Nombre d'emplois induits (activités connexes comme l'hôtellerie, etc.)

Le taux d'embauche dans les stations montagneuses est de 21,9 % en 2002, et le degré d'utilisation de la capacité d'hébergement fonctionnelle dans les hôtels est de 34,8 %. La durée moyenne de séjour est de 2,6 jours.

7

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS SPORTIVES

7.1. Types d'activités sportives exercées sur les pistes (évolution dans les pratiques de ski, dans les attentes de la clientèle)

La demande pour le tourisme de montagne a augmenté partout dans le monde, y compris en Roumanie. Au début du XXème siècle, la clientèle pour le tourisme montagnard préférait la montagne notamment pour se reposer, bénéficier d'un traitement médical.

Vers la fin du XXème siècle, il y a une augmentation spectaculaire du nombre d'amateurs de sports d'hiver et la pratique de ces sports est devenue la motivation de base de fréquentation des touristes pendant la saison hivernale.

L'intensité des motivations des touristes pour le tourisme montagneux, selon les enquêtes menées dans la plupart des stations de l'Europe par l'Institut d'étude concernant l'aménagement de la montagne en France, est donnée par les préférences suivantes:

Dans la saison d'hiver:

- 80% la pratique du ski
- 60% patinage
- 4% luge, bob
- 10% randonnée, alpinisme

Dans la saison d'été

- 65% randonnée
- 25% alpinisme
- 10% pratique de différents sports d'été.

Les activités sportives pratiquées sur le domaine skiable de Roumanie sont:

- Ski alpin
- Ski fond
- Biathlon

- Ski alpinisme
- Snow-board
- Ski de randonnée
- Luge
- Promenades par des ATV
- Vols au parapente

7.2. Types d'espaces sur lesquelles s'exercent ces activités.

Les activités sportives se déroulent sur le domaine skiable, sur les pistes aménagées, protégées et homologuées par le Ministère du Tourisme, mais aussi sur des « hors pistes », notamment pour les amateurs des sports extrêmes.

7.2.1. Définition des espaces sur lesquels s'exercent les activités sportives

Le domaine skiable est défini comme une surface enneigée naturellement ou artificiellement, accessible au public et aménagée spécifiquement, qui comprend des pistes de ski et de remontées mécaniques.

Conformément à la loi 263/2001 (annexe 1):

- *Le domaine pour le ski* est le terrain qui offre les conditions adéquates à l'exercice du ski comme agrément;
- *La piste de ski pour agrément* est la partie du domaine pour le ski aménagée spécialement qui est destinée à la pratique du ski d'agrément en conditions de sécurité pour les skieurs;
- *Le tracé de ski* est la partie du domaine pour le ski spécialement aménagé, qui fait la liaison avec les pistes de ski;
- *Le gérant des pistes et / où des tracés de ski d'agrément* – la personne juridique ou physique autorisée qui les exploite et les entretient pour les rendre propice au ski d'agrément.

Actuellement, les domaines skiabiles connaissent une véritable augmentation: en 2008, 20 domaines ont été approuvés. La principale disposition législative en vigueur concernant le domaine skiable est liée à l'exonération de l'autorité publique locale du paiement de la taxe de défrichement ayant comme but le développement du domaine skiable conformément à l'article 4 de la Loi 526/2003, (annexe 2).

2^{ème} partie

8

ORGANISATION DE LA FONCTION AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DES PISTES

8.1. Identification du cadre réglementaire concernant le domaine skiable

En Roumanie, actuellement il existe un cadre législatif pour l'aménagement, l'approbation, l'entretien et l'exploitation des pistes et des itinéraires de ski, plus précisément la Décision du Gouvernement de Roumanie 263/2001, annexe 1, qui stipule les suivants:

- afin de protéger les touristes et la pratique du **ski de divertissement en conditions de sécurité** pour les touristes, les pistes et les itinéraires de ski de divertissement pourraient être utilisés seulement **après leur autorisation** ;
- **La sécurité** des skieurs sur les pistes et les itinéraires de ski autorisés sont la responsabilité de **l'administrateur**;
- **L'autorisation des pistes** de ski de divertissement est donnée par une commission avec le représentants de **Ministère du Tourisme** et les conseils départementaux, en consultation avec les représentants des associations professionnelles et le conseil local, dont la portée est la piste ou l'itinéraire de ski.

Selon cet acte législatif, les faits suivant constituent des contraventions:

- **Le fonctionnement des itinéraires** pour le ski de loisirs sans autorisation,
- **L'omission des mesures d'interdiction, en tout ou en partie**, et l'accès aux itinéraires de ski pour les touristes, en cas de brouillard, de tempête de neige ou en cas de danger du **déclenchement des avalanches**, aussi comme en cas d'utilisation pour les entraînements et les compétitions sportives;
- L'exécution des travaux sur les routes de ski de loisir autorisés, autres que ceux prévus dans les études et les projets de montage autorisés;
- **Pâturage pour une utilisation partielle** et des pistes de ski pour les loisirs autorisées;
- **Une mauvaise assurance des postes de premier secours** sur les pistes de ski autorisées.

Des mesures futures pour l'amélioration de l'aménagement, l'approbation, l'entretien et l'exploitation des pistes et des itinéraires de ski sont prévues dans La Loi 526/2003, annexe 2, (complétée par l'Ordonnance 3 / 2008, annexe 3), qui porte aussi le nom Programme National de Développement du Tourisme Montagnard ou „Super-ski dans les Carpates”.

Cette loi prévoit :

- la réalisation d'une étude intégrée concernant le développement du tourisme montagnard pour la pratique du ski et d'autres sports d'hiver;
- l'établissement des terrains qui seront inclus pour l'élaboration du plan d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour les zones comprises dans le programme;
- l'aménagement, le développement pour la réhabilitation de l'infrastructure générale: voie d'accès, alimentation de l'eau, de gaz, d'électricité, canalisations, stations de pompage, stations d'épuration des eaux résiduels, parcages, routes forestières et d'autres utilités;
- l'aménagement, le développement et la réhabilitation des pistes de ski, avec les installations par câble afférentes, les installations et les équipements pour la production de la neige de culture et d'entretien des pistes et les installations pour l'éclairage des pistes de ski;
- l'aménagement, le développement et la réhabilitation des pistes de ski destinées à la pratique des autres sports d'hiver: biathlon, bob, luge, sauts de tremplin, patinoires et les équiper avec les installations et les équipements adéquats;
- la construction, le développement ou la réhabilitation des structures d'hébergement touristique.

Parce qu'on considère que le concept de sécurité du touriste dans les moyens de transport à câble en tant que sur les pistes de ski, il est absolument nécessaire et important d'appliquer les normes prévues par le Décision du Gouvernement de Roumanie 263/2001 et la loi 526/2003 décrit ci-dessous.

Aussi, le succès de la mise en œuvre du Programme National de Développement du Tourisme « Super-ski dans les Carpates », signifie le développement d'une des formes plus productives du tourisme, le tourisme montagnard, avec la composante principale, le tourisme du ski, qui contribue de façon décisive au développement local, par la fixation et la valorisation du main d'œuvre, la croissance du revenu et du niveau de vie de la communauté locale, ce qui conduira,

automatiquement à une augmentation significative de la qualité des services offerts dans ce domaine.

8.2. Liste et descriptif des emplois (sous fonctions) relatifs à l'aménagement et à l'exploitation des pistes.

Les activités principales relatives à l'aménagement et l'exploitation des pistes sont:

- préparation du domaine skiable avant l'hiver ;
- exécution des rigoles et leur entretien;
- nettoyage des pistes des pierres et d'autres corps étrangers ;
- travaux d'ensemencement d'herbe, de gazonnement, de libération des masses trouvés sur le bois ;
- stabilisation des pistes ;
- construction et placement des éléments (piliers, grilles de protection);
- stabilisation des pistes;
- vérification de l'état et la protection des pistes ;
- installation des clôtures pour les pistes (moustiquaires, matelas, conseils et informations de signalisation);
- travaux de réparations et d'entretien des véhicules automobiles ;
- gestion du stock de matériaux, des pièces de rechange et de consommables;
- contrôle de la stabilité des automobiles et l'identification de la faute ;
- réparation des fautes ;
- stockage des machines.

Des travaux d'aménagement des pistes pendant la saison d'hiver ;

- la production de neige de culture ;
- entretien des équipements fixes (pompes et hydrantes) ;
- gestion des stocks de matériaux, de pièces de rechange et de fournitures ;
- contrôle journalier de l'état des machines ;
- fournir de prévention et de maintenance ;
- faire les interventions et réparations curent ;
- faire les préparations des pistes avec les dameuses, à la fin du jour de ski ;
- contrôle des conditions de production de neige ;
- déclenchement de la production de neige avec une procédure spécifique ;
- le contrôle de la qualité et l'ajustement de la neige (l'écoulement de l'eau, la direction du canon, etc.) ;
- les réserves et le contrôle des ressources d'eau :

- remplissage des réserves d'eau par la fusion de la neige, les sources d'approvisionnement et l'utilisation des réserves ;
- maintenir la qualité de l'eau ;
 - remplir les documents internes (le niveau d'eau de rivière) ;
 - communication, le transfert d'informations aux équipes, vers l'extérieur, pour les fabricants de la neige de culture, les services publics.
 - **Etude de cas :**

Production de la neige de culture dans la compagnie ANATELEFERIC

La neige de culture est produite sur la piste *Bradul*, qui compte sur environ 3 ha de piste pour débutants, située aux pieds du domaine skiable, ayant comme moyens de transport un télési.

Pour produire de la neige on utilise 3 canons à neige alimentés par une pompe de 12 l/sec. Le système est manuel et emploie l'eau du réseau public de la station et exige 2 personnes pour fonctionner.

La deuxième zone qui exige la production de neige de culture est une partie de la piste Sulinar, la zone de Canal, sur une longueur d'approximativement 200 m et une largeur moyenne de 14 m. On emploie de l'eau stocké en amont dans 2 bassins, de 30 mc chacun, provenant des sources naturelles qui alimentent 2 lancements par une chute d'environ 220 m. L'emploi en est difficile, tout le système étant manuel et exige pour le fonctionnement 3 personnes.

La préparation de la piste dans la société ANATELEFERIC :

- Le montage des filets de protection, des panneaux et des balises indicatrices ;
- création des zones de réserve pour la neige (en dehors de la piste) ;
- collecte d'informations de secours en montagne, école de ski, etc. Partielle statut (temps, température de la neige, les problèmes des côtés), selon lequel sont prises les décisions concernant l'équipement nécessaire;
- la conduite des outillages pour la piste et le développement des activités suivantes :
 - porter de la neige sur les bords ;
 - l'ajout de la neige dans les zones détectées ;
 - montage de la neige (en fonction de son état), avec la coupe de cheveux (émiettement de la neige) ou la lame (pour la neige fraîche) ;
 - battre la piste après l'évaluation préalable ;

- achèvement de la surface par chaque outillage ou travailleur, l'intervalle de temps complet, le nombre d'heures de fonctionnement du véhicule.
- l'entretien des machines :
 - écrire tout défaut de machine dans un registre tous les soirs ;
 - chaque matin, examiner visuellement pendant 1h/outillage et procéder à des réparations de l'équipement qui ont fonctionné pendant la nuit ;
 - le chef de l'équipe de commandement gère les pièces de l'entrepôt et les pièces de rechange.

8.3. Organigramme type des services d'aménagement et d'exploitation des pistes, niveaux de responsabilité juridique

Prenant l'exemple de la compagnie ANATELEFERIC qui fonctionne dans la plus grande et la plus importante station des sports d'hiver de Roumanie, il existe un département spécialisé dans l'aménagement et l'entretien des pistes de ski pendant la saison d'hiver et en été. Cet exemple est valable pour l'essentiel des stations de ski importantes de Roumanie.

Ce département est subordonné directement au Directeur général et collabore avec les autres départements de l'entreprise. Ces départements sont:

- le compartiment d'exploitation ;
- l'entretien des installations des remontées mécaniques;
- le service technique.

Ce département est dirigé par une personne ayant une formation technique supérieure et comprend encore huit personnes ayant des études techniques moyennes.

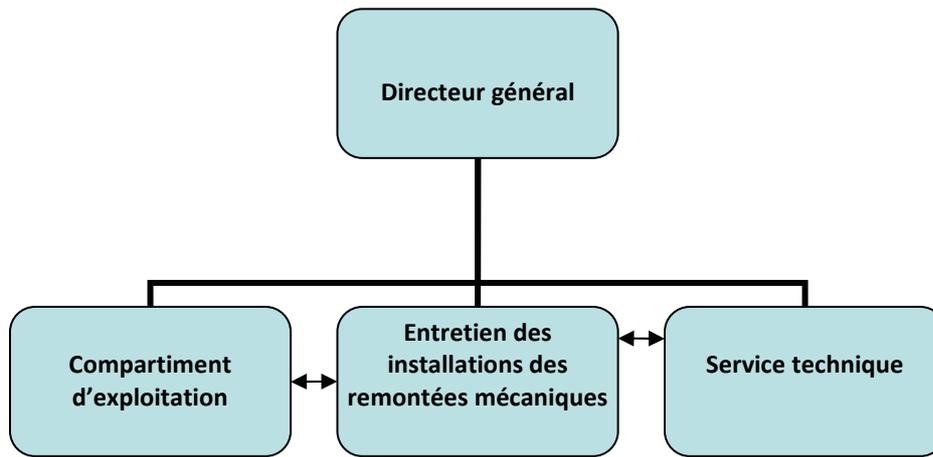


Figure 28 Organigramme de la compagnie ANATELEFERIC

Les emplois qui correspondent aux services d'exploitation des pistes sont les suivants:

- mécanicien/chauffeur véhicules automobiles et outillages ;
- mécanicien d'engins hydrauliques;
- électricien;
- serrurier.

Les activités et les tâches de ces emplois correspondent aux fiches de poste.

8.4. Problème du métier de pisteur en Roumanie

Le métier de pisteur n'est pas répertorié dans la Classification des Occupations de Roumanie (COR) ni dans le Nomenclateur des Qualifications (NC).

Tout le personnel occupant des emplois liés à l'aménagement et à l'exploitation des pistes mentionné ci-dessus est de sexe masculin, ils sont âgés de 28 à 56 ans.

En majorité, les activités du pisteur sont remplies par du personnel travaillant dans les services d'exploitation des pistes (mécanicien/chauffeur véhicules automobiles et outillages, mécanicien d'engins hydrauliques, électricien, serrurier).

La formation du personnel est du niveau moyen, école professionnelle ou lycée, avec des qualifications comme mécaniciens, électriciens, conducteurs, et est assurée à l'intérieur de l'entreprise (formation au travail) :

- il est régulièrement assuré la sécurité des processus et de PSI ;
- déroulement des sessions de formation concernant les nouveaux véhicules, assurées par un représentant du producteur ;
- les conducteurs suivent un cours pratique de 1-2 semaines.

Dans les stations, il y a peu de personnel qui est employé permanent. Ce type de personnel développe des travaux d'entretien mécanique des machines pour la neige et des outillages de transport sur le câble : conducteur et travailleur au funiculaire (métier qui nécessite l'approbation ISCIR).

La plupart des stations embauchent du personnel saisonnier (15-20 employés saisonniers). Le niveau de rémunération se situe un peu au -dessus du salaire moyen national , à un revenu brut d'environ 350 €.

Le contrat de travail établit les droits généraux et les obligations que les embauchés doivent remplir, dont :

- recevoir un salaire forfaitaire auquel on ajoute une augmentation d'ancienneté de 25% au maximum, une augmentation pour des conditions particulières de 15%, une augmentation pour les heures de travail effectuées pendant la nuit de 25%, ainsi que le paiement des heures de travail supplémentaires ;
- le transport au poste de travail et le retour à la maison sont à la charge de la société ;
- l'attribution conformément à la loi en vigueur des chèques déjeuner ;
- l'attribution de récompenses financières et de loisirs pour certains anniversaires ;
- l'attribution de récompenses conformément à la loi en vigueur pour les fêtes officielles, vacances, fin d'année, établies en fonction des résultats économiques obtenus ;
- l'attribution d'équipement de travail et de présentation.

8.5. Liste des matériels et équipements utilisés dans ces emplois

Généralement les stations sont équipées avec les équipements nécessaires.

En prenant l'exemple de la station Poiana Brasov, la plus grande et la plus importante station de ski de Roumanie, il y a un parc d'engins « Pisten Bully », produits par Kassbohrer, comprenant :

- 1 – PB 300W ;
- 1 – PB 240 W ;
- 3 – 200 W) ;

- 1 snow-mobil ;
- 1 tracteur.

8.6. Descriptif des liens entre services des pistes et sociétés de remontées mécaniques.

En Roumanie, en général, les deux services, appartiennent à la même entreprise.

Les activités des machinistes, sont réservées aux employés des remontées mécanique, c'est-à-dire le damage du terrain sous les téléskis, balisage, la protection de piste, sécurisation, et aider dans les actions de sauvetage lors d'une situation qui nécessite l'évacuation des personnes du télécabines, ou autre.

En été, les opérateurs des remontées mécaniques, participe aussi à préparer le domaine skiable, à l'aménagement et à faire la protection et le balisage.

Pendant les dernières années, la communauté locale s'implique dans l'organisation et l'entretien des pistes.

A Predeal, par exemple, la société privée qui gère les pistes locales s'implique dans la préparation de la piste avec des engins spécialisés et la Mairie est responsable pour la production de la neige de culture.

9

ORGANISATION DE LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE

Sur le domaine skiable de Roumanie, le service de sauvetage est assuré par les équipes de sauveteurs en montagne (SALVAMONT).

En dehors du domaine skiable, les équipes SALVAMONT assurent aussi des services de sauvetage dans la zone montagnarde et sur les trajets touristiques, les rochers, dans les défilés et sur les trajets des engins des remontées mécaniques.

Outre le domaine skiable, les équipes de sauveteurs offrent des services de sauvetage dans la zone de montagne et les routes touristiques, sur les murs rocheux, dans des canyons, sur les équipements de transport par câble.

Les accidents en montagne, y compris ceux du domaines skiable, sont considérées des urgences (et par la lois du Santé sont gratuites), et sont résolus par les équipes SALVAMONT locales ou départementales.

La communication avec le public est réalisée par l'intermédiaire des informations disponibles sur des écrans, dans les stations de transporteurs mécaniques et par l'Internet.

9.1. Identification du cadre réglementaire

Le premier acte législatif ayant réglementé le service SALVAMONT en Roumanie est la Décision du Gouvernement no. 140 de 1969.

A présent l'activité SALVAMONT est réglementée par la Décision du Gouvernement **no.77 de 2003** (annexe 4).

Le métier de Sauveteur Montagnard est inclus dans la Classification des Occupations en Roumanie (COR) ayant le code **514906**.

Au sein de chaque conseil départemental d'une région de montagne importante il y a un service publique du comité de sauvetage conforme HG 77/2003, article 2 (annexe 4), qui coordonne les activités de sauvetage dans les montagnes à l'aide d'un ou plusieurs groupes d'intervention.

Dans les mairies des grandes villes ou stations touristiques de montagne ont été créés de services de secours (HG 77/2003, article 4). Les équipes SALVAMONT sont organisées dans les conseils départementaux et font partie des services publics départementaux.

9.2. Liste des emplois (sous fonctions) relatifs à l'organisation des secours.

Dans les zones de montagne de Roumanie il y a 89 pistes de ski homologuées (voir annexe 5). En fonction de la surface de la zone où se trouvent ces pistes, pour assurer la sécurité des touristes, une ou deux équipes SALVAMONT agissent, hébergées dans des Bases de Secours, spécialement aménagées pour les opérations de sauvetage.

Le programme de fonctionnement de ces bases est soit non-stop, soit en fonction du programme de fonctionnement des installations de remontées mécaniques.

Les fonctions majeures (activités) relatifs à l'organisation des secours:

- préparation du poste de travail :
 - vérifier les matériels et les équipements ;
 - réceptionner et renseigner les documents spécifiques/exigés (registre administratif, registre d'accidentés/problèmes médicaux.) ;
- patrouiller sur les pistes :
 - exercer une surveillance permanente à partir de points fixes ;
 - exercer une surveillance à ski ou motorisée ;
- assurer les permanences sur les bases :
 - traiter un appel, (réceptionner et retransmettre) ;
 - assurer les premiers secours ;
- chercher la personne malade ou accidentée :
 - se déplacer avec les moyens adaptés ;
- donner les premiers secours :
 - consigner, délimiter l'espace d'intervention ;
 - identifier et évaluer le problème médical (blessure) ;
 - solliciter l'équipe d'intervention ;
 - réaliser les soins médicaux ;

- évacuer la personne malade ou accidentée :
 - préparer le blessé pour le transport ;
 - appeler les équipes d'intervention d'urgence ;
 - utiliser le moyen de transport adéquat ;
 - confier le blessé aux équipes spécialisées ;
- renseigne :
 - donner les informations aux touristes sur les pistes ;
 - donner les informations aux touristes à la base.

9.3. Organigramme, niveaux de responsabilité juridique

Le nombre total d'équipes SALVAMONT en Romaine est de **51**.

Une équipe SALVAMONT est formée de **minimum 6 membres**, ayant la possibilité d'avoir au maximum 22, en fonction de la zone montagnarde dans laquelle celle-ci déroule son activité.

Une équipe SALVAMONT comprend:

- le chef d'équipe ;
- le cadre médical (médecin ou assistant médical), optionnel;
- sauveteurs montagnards (professionnels et/ou volontaires).

Les sauveteurs montagnards sont donnés en fonction de leur qualification en 5 niveaux de qualifications, comme il suit :

- Instructeur SALVAMONT ;
- Sauveteur Montagnard de premier degré;
- Sauveteur Montagnard 2ème degré;
- Sauveteur Montagnard 3ème degré;
- Aspirant Sauveteur Montagnard.

Tous les Sauveteurs Montagnards sont des membres de l'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, leur nombre **total étant de 1567**.

Organigramme :

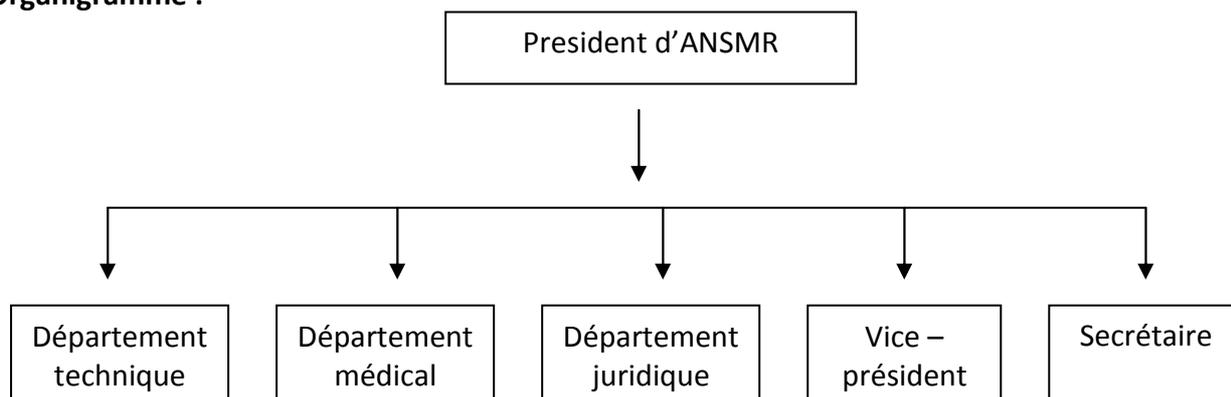
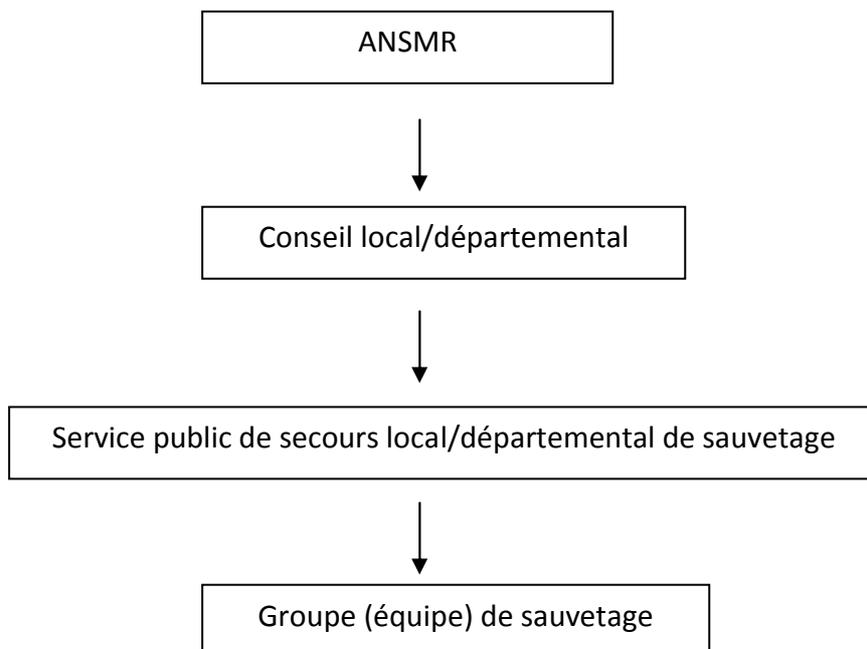


Figure 29 Organigramme de l'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie (ANSMR)

Au niveau national :



Le niveau de responsabilité juridique:

Il y a deux formes de responsabilité juridique du Service Public de Sauvetage de chaque département :

- avec personnalités/autonomie juridique ;
- sans personnalités/autonomie juridique.

Le financement nécessaire au déroulement de l'activité du sauvetage en Roumanie vient des Conseils Départementaux et Locaux qui organisent cette activité.

Certains conseils locaux exigent une taxe de sauvetage et les sommes obtenues sont versées dans le budget local et sont redistribuées vers l'activité de sauvetage.

9.4. Organisation des secours sur le domaine skiable

En fonction des flux de pratiquants des sports d'hiver et de la superficie de la zone skiable le service de sauvetage est assuré par une ou plusieurs équipes formées de 2-4 professionnels.

Il y a des régions touristiques où l'on peut trouver de Bases de Sauvetage et points SALVAMONT, organisés pour permettre l'intervention d'une équipe (chambre de surveillance, chambre de repos, cabinet médical, l'équipement de secours).

Normalement, les personnes des bases de sauvetage travaillent pendant toute l'année, et celles des points de secours sont saisonnières. Les points de secours sont organisés dans des endroits qu'appartiennent au Service SALVAMONT ou dans des endroits offerts/loués/mis à disposition par les opérateurs de tourisme ou d'autres institutions pendant l'hiver.

Le programme de travail des bases et points de secours, se déroule soit non-stop, soit conformément au programme de travail sur les pistes ou de fonctionnement des installations de transport par câble.

En conformité avec la loi, les sauveteurs ont un accès prioritaire et gratuit aux installations de transport par câble seulement pendant les actions de secours.

La communication en cas d'urgence avec les sauveteurs est réalisée avec des équipements de radiocommunications, la téléphonie fixe, mobile et les stations d'amplifications des pistes.

Au niveau national il y a le *Dispatcher National SALVAMONT*, assuré par l'Organisation Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, qui peut être appelé par un numéro de téléphone direct :

OSALVAMONT (0725826668)

Ou par le numéro unique pour les Appelles d'Urgence **112**.

Le *Dispatcher National SALVAMONT* répond à l'appel d'urgence et transmet le message à l'équipe SALVAMONT de la zone envisagée. Cette équipe comprend 2-4 personnes et un cadre médicale, qui se déplacent dans la zone pour accorder le premier secours et transporter l'accidenté jusqu'au lieu d'où il est pris par l'ambulance.

9.4.1. Déclenchement des secours

L'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie a un siège pour le Commandement National SALVAMONT, qui reçoit les appels téléphoniques au numéro fixe **OSALVAMONT (0725826668)** ou le numéro unique **d'urgence 112**.

Le Siège du Commandement National SALVAMONT transmet le message à l'équipe SALVAMONT qui agit dans la zone respective.

L'équipe nommée comprenant de 2 à 4 membres SALVAMONT est un cadre médical, se déplace à l'endroit annoncé, accorde la première aide et transporte l'accidenté jusqu'à l'endroit où il est embarqué sur l'ambulance.

Le transport de l'accidenté peut être effectué par Akja 2000, un brancard UT 2000, par le snow-mobil et dans des cas graves, par l'hélicoptère.

9.4.2. Question de la prise en charge des coûts liés au secours

Les coûts des opérations comprennent:

- les salaires des sauveteurs montagnards ;
- leur assurance ;
- les équipements individuels ;
- les équipements de transport ;
- les médicaments employés ;
- les coûts des installations de remontées mécaniques + les voitures automobiles.

Les sommes nécessaires sont assurées par les budgets des Mairies Locales et des Conseils Départementaux.

9.4.3. Statistique des accidents sur le domaine skiable

L'année des accidents	Total accidents	Sur le domaine skiable
2003	1928	649
2004	2578	1482
2005	1827	1147
2006	2911	1564
2007	3277	1814

Tableau 22 L'évolution des accidents entre 2003 – 2007

Source: SALVAMONT Romania (traitement de données)

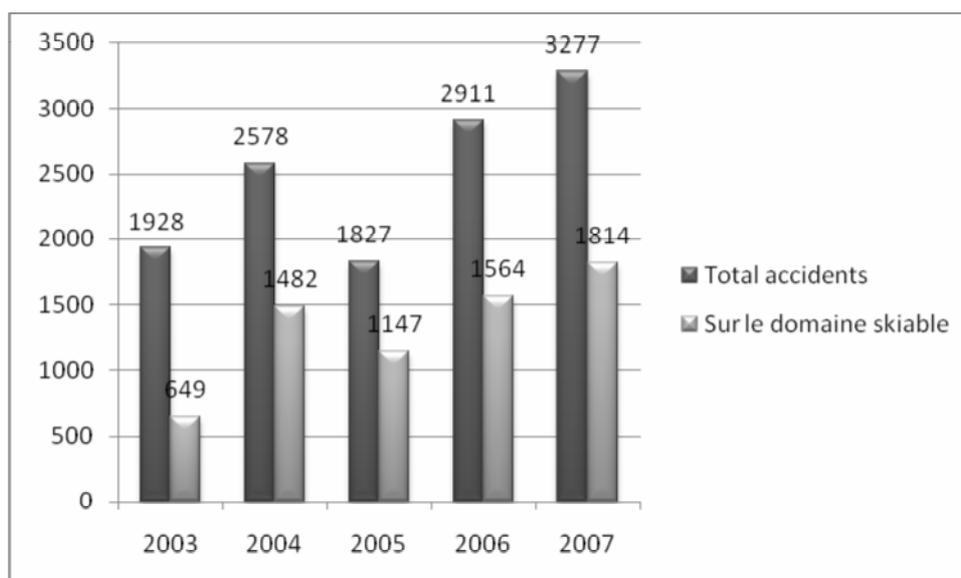


Figure 30 L'évolution des accidents entre 2003-2008

9.5. Caractéristiques des emplois liés au secours

Le métier de sauveteur montagnard figure dans la Classification des Occupations de Roumanie (COR) avec le code 514906.

9.5.1. Niveau de qualification

1. Instructeur SALVAMONT
2. Sauveteur Montagnard degré I
3. Sauveteur Montagnard degré II
4. Sauveteur Montagnard degré III
5. Sauveteur Montagnard aspirant

9.5.2. Niveau de rémunération

Il y a 3 niveaux de rémunération du sauveteur montagnard, cf. O.G. 10/2008 (annexe 6):

- groupe I, min. 176 - max. 310 euro
- groupe II, min. 173 - max. 235 euro
- groupe III, min. 99 - max. 195 euro

On peut augmenter la rémunération avec 25% du salaire de base pour le travail en conditions de stress.

Chaque personne signe soit un contrat de travail permanent, soit un contrat de partenariat ou un contrat de bénévolat avec les conseils locaux ou se trouve le point de travail de la région de ski.

9.5.3. Effectifs

Le nombre des sauveteurs montagnards certifiés en Roumanie est de 984 et environ 75% d'entre eux opèrent dans les zones et les domaines skiables.

9.5.4. Pré requis

Les pré requis sollicitée pour cette métier sont stipulées dans HG 77/2003 (annexe 4), art. 24, et ils fournissent :

- minimum 18 ans ;
- sans casier judiciaire ;
- bon état de santé ;
- cours de formation professionnelle ANSMR;
- conduite professionnelle et morale impeccable ;
- certification professionnelle obtenue après l'examen organisée par ANSMR.

9.6. Liste des matériels et équipements utilisés dans ces emplois

- transport et intervention: le cross-country véhicule, motoneige, VTT plaque, ambulances ;
- moyens de transport en cas d'accidents: ackja civière, brancard universel UT2000 ;

- équipement de protection personnelle pour sauveteurs ;
- équipement pour chaque intervention des sauveteurs ;
- matériel pour l'intervention collective des sauveteurs ;
- équipement radio, le domaine d'orientation, la signalisation, les avalanches de recherche ;
- trousse de premiers soins individuels ;
- trousse de secours pour l'équipe de sauvetage.

Le contenu de l'équipement est prévu dans la loi (HG 77/2003, annexe 4) et peut être complété par de nouveaux articles ANSMR (Association Nationale des Sauveteurs en Montagne de Roumanie).

La liste complète des matériaux et les barèmes seront fournis en annexe 7.

10

FORMATION DES PERSONNELS INTERVENANT DANS LA FONCTION AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DES PISTES

Prenant l'exemple de la société ANATELEFERIC, l'équipe qui s'occupe directement d'aménagement des pistes a augmentée constamment le nombre de ses membres et, par suite, le nombre des voitures automobile a augmenté aussi. Il y a 15 ans il n'y avait que 2 voitures.

Au début, le personnel embauché n'avait qu'une qualification technique de niveau moyen. Pour leur formation il n'y a pas de programme clair qui prévoit la participation aux cours ou le niveau des formateurs.

A l'acquisition de nouveaux PB 300W, tenant compte que les machines sont munies de vérins – ce qui est une nouveauté en Roumanie –, on a recourt à un cours de formation pour deux personnes à Garmisch, soutenu par les spécialistes de Kassbohrer. Ces cours vont continuer en Roumanie au moment où les conditions atmosphériques seront favorables.

La formation du nouveau personnel embauché a été assurée dans l'entreprise par la mise en valeur de l'expérience des mécaniciens qui travaillent depuis longtemps dans le domaine et qui ont un nombre considérable d'heures de travail sur divers engins (plus de 2000 heures). Ceux-ci, à certains moments (notamment à l'achat de nouveaux engins) ont eu des contacts avec les spécialistes de l'entreprise productrice et des spécialistes provenant des pays avec une forte tradition dans le domaine. Au niveau national il n'y a pas d'attestation qui confère une légitimité d'opération sur un engin pour aménager les pistes.

10.1. Descriptif des formations professionnelles existantes, types de certificats ou attestations délivrées, mode de validation

La formation professionnelle se fait au lieu de travail, comme:

- processus périodique de protection du travail et PSI ;

La formation au travail:

- il est régulièrement assuré la sécurité des processus et de PSI;

- déroulement des sessions de formation concernant les nouveaux véhicules, soutenues par un représentant du producteur ;
- les conducteurs suivent un cours pratique de 1-2 semaines.

10.2. Descriptif des formations continues existantes, types de recyclage, rythme du recyclage, types de certificats ou attestations délivrées, mode de validation

Il n'existe pas un programme de formation pour la fonction de aménagement et exploitation des pistes, et sécurisation.

En ce qui concerne le damage il y a une formation de 2-3 jours, de présentation des nouveaux machines, les différent de l'ancien machines, les caractéristiques techniques et le mode d'emplois.

Pre-requis:

- 18 ans ;
- aptitudes dans les sports de montagne (ski, certifier par une école de ski) ;
- études obligatoires (10 ans obligatoires) ;
- certificat de qualification dans un métier technique ;
- permis de conduire cat. B.

Il n'y a pas aucune examen ou certification.

En ce qui concerne la production de neige de culture, il existe une formation de 2-3 jours, de présentation des nouvelles machines, les différences avec les anciennes machines, les caractéristiques techniques et le mode d'emploi.

Pre-requis:

- 18 ans ;
- aptitudes dans les sports de montagne (ski, certifier par une école de ski) ;
- études obligatoires (10 ans obligatoires) ;
- certificat de qualification dans un métier technique ;
- permis de conduire cat. B.

Il n'y a pas aucun examen ou certification.

11

FORMATION DES PERSONNELS ASSURANT LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE

L'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, selon HG77/2003, l'article 23, paragraphe 1, (annexe 4), est la seule association professionnelle en mesure d'organiser des écoles de sauvetage et des examens de certification pour le métier de sauveteur montagnards et délivrer des certificats.

11.1. Descriptif des formations professionnelles existantes, types de certificats ou attestations délivrées, mode de validation

Les certifications sont :

- **Niveau débutant**, ou il y a une
 - attestation pour avoir suivi la formation de débutant en sauvetage en montagne en hiver (pour le stage d'hiver);
 - attestation pour avoir suivi la formation de débutant en sauvetage en montagne en été (pour le stage d'été).
- **Niveau avancé :**
 - attestation pour avoir suivi la formation d'avances en sauvetage en montagne en hiver (pour le stage d'hiver);
 - attestation pour avoir suivi la formation d'avances en sauvetage en montagne en été (pour le stage d'été).
- **Attestation sauveteur en montagne**
 - après avoir parcouru les 4 stages - niveaux débutant et avancé.

11.1.1. Descriptif sommaire des formations initiales existantes pour les personnels assurant le secours.

Le personnel est recruté parmi:

- les anciens skieurs de compétition;
- les anciens alpinistes;
- des jeunes , bons skieurs et pratiquant l'alpinisme.

Une fois recruté, la formation initiale est effectuée dans une équipe SALVAMONT pendant 2 ans au minimum, ce qui compte pour en stage en vue de devenir sauveteur aspirant .

11.1.2. Descriptif sommaire des formations continues existantes, types de formation, rythme de la formation.

Après ce stage le candidat suit les cours de l'Ecole Nationale SALVAMONT pour débutants. Cette école est organisée en 2 étapes : en hiver et en été, chaque étape à une durée de 10 jours.

La troisième phase de la préparation est effectuée dans le cadre de l'Ecole Nationale SALVAMONT pour avancés, organisée en 2 étapes aussi, en hiver et en été.

Les 'Ecoles Nationales SALVAMONT sont organisées par l'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, au Centre National de Préparation SALVAMONT PADINA.

Pre-requis :

- 18 ans;
- bonne santé (certificat médical d'aptitude pour effort physique à l'altitude;
- avoir passé le stage d'aspirant en sauvetage en montagne (durée 2 ans);
- aptitudes dans les sports de montagne (ski et alpinisme);
- études obligatoires (10 ans obligatoires);
- casier judiciaire vierge.

On y enseigne des cours théoriques et pratiques. Ces cours préparent les candidats pour :

- actions de recherche et de sauvetage des avalanches
- interventions dans les zones où l'on exerce le ski de randonnée
- interventions sur les pistes du domaine skiable
- actions de recherche et de sauvetage sur les sentiers touristiques en hiver et en été.

A la fin de chaque cycle d'études on passe des examens pour obtenir au moins le qualificatif « **bien** ». C'est seulement à la suite de la promotion de cette école que les candidats peuvent se présenter aux examens (théoriques et pratiques) pour obtenir **l'attestation dans le métier de Sauveteur montagnard**.

Après avoir obtenu l'attestation, le sauveteur montagnard peut être embauché par les Services Publics Locaux et Départementaux SALVAMONT ou peut mener une activité en tant que volontaire dans le cadre de ces équipes.

L'attestation de sauveteur montagnard est valable pour 3 ans, après il est nécessaire à soutenir un nouvel examen d'attestation. Le programme de formation est inclus dans le manuel du sauveteur montagnard élaboré par ANSMR.

Chaque service de secours en montagne organise régulièrement des activités de formation et des tests pour les sauveteurs.

Les Sauveteurs Montagnards ayant une ancienneté de travail de minimum 6 ans et prouvant des qualités notables dans le domaine sont recrutés comme formateurs.

L'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumanie, conformément à **D.G. 77/2003**, est la seule association professionnelle autorisée à organiser des Ecoles SALVAMONT et des examens pour l'attestation de Sauveteurs Montagnards et de délivrer des certificats de promotion ou des attestations de Sauveteur Montagnard.

11.2. Descriptif des formations continues existantes, types de recyclage, rythme du recyclage, types de certificats ou attestations délivrées, mode de validation

L'École organise régulièrement des cours de formations pour les professionnels de différents domaines: sauvetage, secours en hélicoptère, le transport par câble, etc. Des attestations sont délivrées.

9.3. Qualification des formateurs des personnels intervenant dans le secours, types d'organismes formateur

Les formateurs ont :

- minimum 6 ans d'activité,
- une très bonne expérience professionnelle,
- une performance sportive,
- des études appropriés.

Les formations sont organisées par A.N.S.M.R. à travers deux phases de préparation et d'aide à la formation d'instructeur et de formateur.

9.4. Modalités de financement de ces formations

L'activité de formation des sauveteurs montagnards est financée par les budgets des conseils locaux ou départementaux, destinés aux équipes de secours en montagnes. Les cours pour les formateurs sont adossés par les fonds A.N.S.M.R.

3^{ème} partie

12

ELÉMENTS DE PROSPECTIVES CONCERNANT L'ÉVOLUTION DES DEUX FONCTIONS

12.1. Evolution de la fonction aménagement et exploitation des pistes

Investissements du Gouvernement dans le domaine skiable

Pour la première fois après 1989, l'état roumain est prêt à investir dans le secteur du tourisme. Le Gouvernement a fixé les priorités nationales dans le secteur du tourisme et a formulé cinq projets dans lesquels l'état devrait investir, et le domaine skiable se trouve sur la première place.

Le projet prévoit un investissement de plus de 130 millions d'euros, destinés au développement des stations de ski, dans quatre zones géographiques:

- Valea Prahovei et la zone Brasov: Sinaia, Busteni, Azuga, Predeal et Poiana Brasov;
- Valea Jiului: Straja, Lupeni, Parang, Pasul Vulcan;
- Maramures: Borsa, Cavnic, Mogosa;
- Suceava: Campulung Moldovenesc, Vatra-Dornei.

Comme déjà évoqué, c'est un cadre juridique, la loi 526/2003, annexe 2, qui est connu aussi sous le nom de Programme national « Super ski dans les Carpates » pour le développement du tourisme montagnard, c'est une étude élaborée par l'Institut national de recherche et de développement dans le tourisme, dans laquelle le ski est apparu comme un axe prioritaire.

Dans une première étape, on a prévu le développement de la zone nationale de ski en Roumanie. Ensuite, il faut identifier les domaines prioritaires pour les quatre zones envisagées, pour en faire un plan directeur. La troisième phase est l'élaboration de l'étude de faisabilité. La quatrième étape, la plus longue, est l'exécution.

Il en résulte la nécessité d'accélérer la modernisation des domaines skiables avec des installations de transport à câble et d'autres installations spécifiques aux sports d'hiver, et aussi pour la modernisation et l'adaptation des fonctions d'aménagement et exploitation des pistes.

Actions stratégiques proposé par le programme national « Super ski dans les Carpates » :

- Modernisation et développement des stations touristiques et leur insertion dans les circuits internationaux.
- Valoriser le potentiel touristique des stations par l'application des normes européennes concernant le tourisme montagnard et leur fournir des moyens adéquats de transport et d'installation de production de la neige artificielle.
- La modernisation, le développement et la diversification des loisirs, en mettant l'accent sur les loisirs « après ski ».
- Lancement d'un programme de modernisation et de développement du réseau de refuges dans les montagnes.

Mesures proposées

- installation de nouvelles pistes de ski;
- construction d'installations de transport par câble pour les personnes;
- installation d'équipements pour la production de neige de culture;
- installations d'éclairage pendant la nuit sur les pistes de ski;
- l'entretien de l'équipement pour le ski;
- réaménagement et organisation des pistes pour la pratique de plusieurs sports d'hiver et installation d'équipements et de matériel connexe;
- réaménagement et construction dans les montagnes des refuges de sécurité et de premiers secours en cas d'accident; réaménagement du réseau existant de chalets des crêtes et la construction de nouveaux chalets.
- le développement, la modernisation et la diversification des structures d'accueil.

12.1.1. Evolution liée à la prise en compte des attentes de la clientèle

A la suite de l'adhésion de Roumanie à l'Union Européenne, un nombre de plus en plus important de Roumains passent leurs vacances d'hiver à l'étranger aux sports d'hiver. En conséquence, leurs attentes liées aux conditions offertes pour la pratique du ski ont augmenté.

Même si les prix en Roumanie sont comparables à ceux de l'UE, les services offerts sont modestes. Il y a des réclamations et des discussions concernant les deux services qui doivent être offerts sur les pistes de ski en Roumanie.

Il est nécessaire d'adapter l'offre de sports d'hiver aux normes internationales par l'utilisation des installations performantes qui exploitent le domaine skiable et leur diversification pour les sports d'hiver et le tourisme montagnard.

Le principe qui doit sous-tendre le développement du tourisme de montagne est celui qui envisage le développement durable des zones, des centres et des objectifs touristiques.

12.1.2. Evolutions technologiques

Développer le tourisme montagnard ne signifie pas seulement créer des emplois, mais développer également des services commerciaux et publics et améliorer l'infrastructure locale.

L'évolution technologique concernant l'entretien des pistes est en relation étroite avec l'intérêt économique des sociétés commerciales de la station. Excepté dans de rares cas, les pistes de ski se trouvent sur le domaine public. Celles du domaine privé sont peu nombreuses. Dans ce cas là, il faut que le propriétaire donne son accord pour toute intervention nécessaire.

Dans la plupart des cas, puisque le ski est la motivation principale d'attraction des touristes, on peut imposer aux sociétés privées situées dans le périmètre d'une station de participer du point de vue financier à la modernisation des installations et l'aménagement des pistes. A défaut d'une modernisation constante de ces services, le chiffre d'affaire de la station baisse.

12.1.3. Evolution liée à la prise en compte de la notion de protection de l'environnement

L'aménagement des pistes de ski et notamment la création de nouvelles pistes nécessitent, en certains cas, le défrichage des forêts sur les domaines skiables.

La surface skiable est nettoyée parfaitement à la suite du défrichage et un tapis végétal naturel enveloppe le domaine skiable. L'énergie électrique utilisée sur les domaines skiables est non polluante, le réseau de canalisation est raccordé aux systèmes publics et l'emplacement des fosses septiques est interdit.

12.2. Evolution de la fonction secours sur le domaine skiable

Pendant les dernières années, le nombre des touristes pratiquants des sports d'hiver a augmenté, y compris les enfants et les jeunes, qui préfèrent être initiés à la pratique du ski.

La plupart des mesures de sécurité sont prévues pour la pratique du ski alpin, parce que celui-ci représente 70-80% du total des sports d'hiver.

Le reste des mesures de sécurité concernent les touristes qui ne sont pas équipés d'une manière adéquate, qui n'ont ni la condition physique, ni l'entraînement nécessaire pour faire du tourisme montagnard.

Mais il y a des mesures en ce qui concerne d'autres activités sportives par exemple celle-ci de la Mairie de la ville de Brasov, qui a décidé d'interdire les randonnées avec les ATV dans la station Poiana Brasov, à partir de 01.02.2009. C'est la première mesure positive d'assurer la sécurité de la zone, y compris du domaine skiable. Il est attendu que cet exemple soit adopté et par les autres stations touristiques.

10.2.1. Évolution relative à l'évolution de la réglementation

Les mesures de sécurité dans les montagnes de Roumanie ont connu une permanente évolution, notamment à partir de 1996, lorsqu'un nouveau cadre législatif a permis le développement de nouvelles activités de secours en montagne.

L'amélioration permanente de la législation spécifique assure de bonnes conditions pour le développement de cette activité. La plupart des équipes de sauvetage ont d'équipements niveau de base, mais il y a de problèmes liés à l'organisation des équipes, aux budgets insuffisants etc.

La législation roumaine a été adaptée à la législation de l'UE, notamment en ce qui concerne l'homologation des pistes. Pour être homologué, une piste doit se conformer à certains critères qui sont prévus dans la législation en vigueur. La partie la plus difficile est la prise en charge des coûts nécessaires pour respecter ces critères.

13

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LE REGROUPEMENT OU LA DISSOCIATION DES DEUX FONCTIONS, L'ENTRETIEN / SÉCURISATION ET LE

L'image de la zone montagneuse est radicalement différente d'un pays à l'autre et d'une zone à l'autre dans un même pays.

En Roumanie, en qualité de pays de l'Union Européen, le phénomène de globalisation va se faire de plus en plus sentir:

- le nombre des touristes étrangers - va augmenter;
- le nombre des touristes roumains qui partent à l'étranger pour faire du ski et qui reviennent au pays avec des nouvelles attentes – va augmenter.

Le Gouvernement roumain a établi parmi ses objectifs pour les années prochaines l'investissement dans le tourisme, ayant parmi ses principales directions :

- le tourisme montagneux ;
- la pratique des sports d'hiver compris ;
- l'agrotourisme.

Les stations de ski vont se développer et on peut s'attendre aux évolutions suivantes:

- Les grandes stations, d'intérêt international, vont développer leur infrastructure pour le ski ;
- Les stations d'intérêt national vont investir dans l'infrastructure pour approcher leur niveau des stations internationales ;
- Des nouvelles stations, plus petites, vont apparaître dans d'autres régions de montagne du pays, avec l'intention de développer ses pistes de ski, pour une offre touristique d'agrément plus diverse.

Les propriétaires des pistes de ski (propriétaire privé, administration locale, régionale ou communauté locale):

- Vont offrir aux touristes possibilités variées d'agrément ;
- Vont offrir – en ce qui concerne leurs pistes – un entretien/sécurisation et sécurité au haut niveau.
- Vont être intéressées que leurs employés puissent assurer un ensemble de services, cela veut dire qu'ils vont préférer employer plus de personnel mieux qualifiés.

Par conséquent, l'idée de créer un nouveau métier, celui de pisteur, permettra :

- La présence permanente d'une personne qualifiée sur la piste ;
- Une qualification multiple de la personne concernée, ayant des compétences dans l'entretien et sécurisation de la piste.

Cependant, les secours en montagne doivent garder leurs attributions sur toute la surface des régions de montagnes, y compris sur les pistes de ski, comme activités de patrouille, prévention, surveillance et sauvetage;

Il ne s'avère pas nécessaire une spécialisation de type sauvetage/secourisme sur le domaine skiable, comme une fonction distincte du secours en montagne actuel.

En conclusion, l'opinion est que «le pisteur/secouriste» doit être séparé. La partie pisteur pour assurer les fonctions d'entretien et de sécurisation des pistes, alors que le secours sur les pistes de ski peut continuer à être assuré par les sauveteurs des équipages de secours en montagne, comme cela se passe actuellement.

- ***Etude de cas :***

Les deux fonctions entretien/sécurisation et secours dans l'entreprise ANATELEFERIC SA

En ce qui concerne la station Poiana Brasov, le gérant du domaine skiable est la société ANATELEFERIC, qui a comme tâche d'aménager les pistes de ski de la zone. Le personnel de la société a la responsabilité d'assurer l'entretien du domaine skiable et de le maintenir dans un état parfait d'utilisation. Les employés ont la responsabilité d'assurer la sécurité du domaine skiable de la zone entière.

Les équipes SALVAMONT de la zone assurent les interventions en cas d'urgence et le transport des accidentés jusqu'aux ambulances de service. Cependant, les deux services (sociétés de remontées

mécaniques et sociétés de secours) coopèrent lors des interventions de sauvetage impliquant les installations de transport par câble.

Cette coopération se fait aussi à propos de l'analyse des risques potentiels d'accidents que formule la société de secours et de l'aménagement des mesures de sécurité préventive que doit prendre la société de remontées mécaniques.

Le personnel qui travaille aux installations de transport par câble à l'obligation, en cas d'accidents, de faire appel directement au Service SALVAMONT de la zone.

Cette manière de collaboration entre le gérant du domaine skiable et les Services SALVAMONT de Poiana Brasov est valable et s'applique dans toutes les stations montagnardes de Roumanie qui ont des domaines skiabiles.

A présent, L'Association Nationale des Sauveteurs Montagnards de Roumaine, le Service Public Départemental SALVAMONT de Brasov et la société ANATELEFERIC travaillent en commun à un projet qui régleme l'activité du domaine skiable de Roumanie.

14 | CONCLUSIONS

1. Les zones de montagne de la Roumanie présentent de l'intérêt et offrent une grande diversité d'attractions touristiques originales et de valeur.

Atouts du tourisme montagneux en Roumanie :

- il y a un riche potentiel touristique des stations de montagne et la pratique de sports d'hiver est favorable pour toutes les catégories d'âge;
- la distribution uniforme, dans toutes les régions du pays, du potentiel touristique et de la montagne pour les sports d'hiver;
- la fréquence réduite du phénomène d'avalanche dans les Carpates ;
- intérêt croissant parmi les jeunes pour la pratique du ski;
- la répartition relativement uniforme dans les montagnes des structures d'accueil touristique;
- l'existence, près de la montagne, des domaines skiables dans des zones peuplées et de la main-d'œuvre qualifiée et disponible.

Faiblesses du tourisme de montagne en Roumanie :

- les remontées mécaniques du Roumanie datent des années '70, malgré le fait que dans la dernière période commence à apparaître des installations de nouvelle génération.
- il y a encore des domaines skiables peu modernisés ou en cours de modernisation et pas équipés avec des installations de production de la neige de culture et pour la maintenance des équipements des pistes;
- il manque de services de transport par câble pour les enfants débutant.
- il y a absence de corrélation entre le degré actuel de développement du sport d'hiver et la capacité d'hébergement des structures d'accueil touristique;

1. En ce qui concerne les équipements touristiques de base, services offerts, la capacité d'hébergement, le niveau de confort, longueur et qualité des pistes de ski, le nombre, la capacité et la qualité des remontées mécaniques, la Roumanie n'a pas

atteint le niveau de qualité de service qui est proposé dans les grandes stations européennes, et en particulier françaises.

2. La législation roumaine a été adaptée à la législation de l'UE, notamment en ce qui concerne l'homologation des pistes.

3. Le chiffre d'affaire induit sur les activités connexes dans une station montagnaise augmente pendant la saison d'hiver avec un pourcentage de 35-40% comme effet de l'intérêt et l'attrait de la pratique du ski.

4. Le nombre des touristes pratiquants des sports d'hiver a augmenté, y compris les enfants et les jeunes, et surtout ils préfèrent être initiés à la pratique du ski.

5. Les attentes des touristes roumaines et étrangers, liées aux conditions offertes pour la pratique du ski, ont beaucoup augmenté.

6. Actuellement, en Roumanie les fonctions relatifs à l'aménagement et exploitation des pistes sont réglementé du point de vue législatif, mais ils ne sont pas répertorié dans la Classification des Occupations de Roumanie (COR) ni dans le Nomenclateur des Qualifications (NC), la formation professionnelle se fait au lieu de travail. A ce titre, il n'existe pas de formation proprement dite, des programmes de formation, n'y examen ou certification.

7. La fonction secours sur le domaine skiable, est réglementé législatif, le métier de Sauveteur Montagnard est inclus dans la Classification des Occupations en Roumanie, (COR) ayant le code 514906, il y a des cours de l'Ecole Nationale SALVAMONT pour débutants et pour avancés, après l'examen, il est obtenu un certificat qui peut avoir 3 niveau de qualification.

8. Il est nécessaire d'adapter l'offre des sports d'hiver aux normes internationales par l'utilisation des installations performantes et aussi par la préparation, l'entretien des pistes, la sécurité préventive et le secours sur le domaine skiable.

9. La fonction secours est bien organisée en Roumanie, mais celle de l'entretien et de la sécurisation du domaine skiable n'est pas structurée. Ces deux fonctions sont dissociées en Roumanie.

10. Il est nécessaire de professionnaliser les services de l'entretien et de la sécurisation du domaine skiable, garantie aussi pour l'augmentation du niveau de qualité de services proposés dans les stations de ski.

11. Aujourd'hui, le projet PISTEUR, qui consiste à transférer la certification française dans les deux pays bénéficiaires, Roumanie et Bulgarie, en l'adaptant aux contextes spécifiques de ces deux pays, est opportun.

12. Cette certification, lors de son adaptation au contexte roumain, sera mise en conformité avec les recommandations du CEC, puisque la Roumanie s'est inscrite dans cette même volonté de contribuer à la transparence des qualifications en Europe.

15

BIBLIOGRAPHIE

1. www.cpisc.ro/files/dezvoltare_reg/STRATEG%20TURISM%20MTCT.doc
2. <http://www.derdelus.ro/2009/04/02/partii-de-schi-omologate/>
3. http://experience-romania.ro/statiuni_de_iarna
4. [http://www.legestart.ro/Lege-nr-526-din-2003-\(MTc3OTc-\).htm](http://www.legestart.ro/Lege-nr-526-din-2003-(MTc3OTc-).htm)
5. www.mie.ro/_documente/dezvoltare_teritoriala/amenajarea_teritoriului/patj_prahova/patj_prahova_memoriu2.pdf
6. <http://www.trafic.ro/vizitatori/turism/saptamana-12-octombrie-2009-18-octombrie-2009-pg1#wwwinfotravelromaniaro>
7. http://www.mimmctpl.ro/presa/2008/raport_centralizat_13112008.pdf
8. <http://www.romanialibera.ro/a113742/romania-dispare-de-pe-harta-statiunilor-de-schi.html>
9. http://www.sfin.ro/articol_4225/superfinantare_pentru_superschi.html
10. http://standard.money.ro/articol_31228/romania_ar_putea_gazdui_in_2013_festivalul_olimpic_al_tineretului_european.html
11. <http://www.transcablu.ro/ro/portofoliu/>
12. <http://www.transcablu.ro/content.php?id=5&lg=0>
13. http://www.travelworld.ro/stiri_de_turism/Tarife_mai_mici_in_2009_145.html
14. <http://www.turismalba.ro/upload/download-22-0.pdf>
15. http://www.viaromania.eu/index.cfm/param/ski-Partii_de_schi.html
16. <http://www.vrajitorul.eu/firme/catalog.html>
17. <http://www.vrajitorul.eu/firma/22464176/teleferic-alpin-srl>
18. <http://www.vrajitorul.eu/firma/9926944/nordic-turism-srl>
19. <http://www.ziare.com/articole/schi+romania+fonduri>
20. <http://www.ziare.com/articole/crestere+venituri+turism>
21. <http://www.emaramures.ro/UserFiles/Image/Foto%20Maramures/Borsa/Partie/Partie-ski-Borsa-Complex.jpg>
22. http://farm4.static.flickr.com/3204/3101402321_f8100a6e55.jpg?v=0
23. <http://www.gds.ro/poze-gds/100369maxim.jpg>
24. http://alpinet.org/foto/2009/02/15/MzZlODU5YWlWlWU3MzNiZDFiZjg0ZmI2Y2Q5ZTdIMWfoto_85161.jpg

16 | ANNEXES

1. Annexe 1 : Loi 263/2001
2. Annexe 2 : Loi 526/2003
3. Annexe 3 : Ordonnance modifiant la loi 526/2003
4. Annexe 4 : Loi 77/2003
5. Annexe 5 : Les pistes de ski homologuées en Roumanie
6. Annexe 6 : Ordonnance gouvernementale 10/2008
7. Annexe 7 : Barème des équipements aux membres de l'équipe SALVAMONT
8. Annexe 8 : Le travail sous contrat du SALVAMONT
9. Annexe 9 : Complément à la loi 526/2003

ALLEMAGNE

proInnovation Dr. Anne Rösgen

Ziegelstr. 18; 66113 Saarbrücken - Allemagne
Personne de contact: Dr. Anne ROSGEN
Tel 004968142541
Fax 004968142541
e-mail: anne.roesgen@proInnovation.de
www.proInnovation.de

FRANCE

Le Groupement d'Intérêt Public – Formation et Insertion Professionnelles de l'Académie de Grenoble (GIP FIPAG)

5 rue Roland Garros, 38320 Eybens - France
Tel 00 334 565 24641
Fax 00 334 565 24650
http://www.ac-grenoble.fr
Personnes de contact:
Jean Noël PACHOUD

e-mail: jean-noel.pachoud@ac-grenoble.fr

GRETA SAVOIE

88, avenue de Bassens
73000 BASSENS, France
Personne de contact: Lourdes FERNANDES
e-mail : lourdes.fernandes@ac-grenoble.fr

Tél :00 33479602525

Fax :00 33479602526

e-mail : gretaca@ac-grenoble.fr

www.gretasavoie.fr

SNTF / DSF – Syndicat National des Téléphériques de France

Alpespace , bâtiment Annapurna

24, rue St Exupéry

73800 FRANCLIN, FRANCE

Personne de contact: Serge RIVEILL

e-mail : s.riveill@sntf.org

Tél :00 33479266070

Fax :00 33479960871

www.sntf.org

ADSP – Association nationale des Directeurs de Pistes et de la sécurité de stations de sport d'hiver

SPVB, La Croisette

73440 Les Menuires , FRANCE

Personne de contact: Christian HOTTEGINDRE

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

Tél : 00 33 479006447

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

www.adsp.org

REGIE DES PISTES DE VAL D'ISERE

Mairie de Val d'Isère

BP 260 73155 VAL D'ISERE Cedex

Personne de contact: Jean lou COSTERG

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

Tél : + 33 479060210

Fax : + 33 479061880

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

www.valdisere.com

BULGARIE

ЦЕНТЪР ЗА РАЗВИТИЕ И ВНЕДРЯВАНЕ НА ЕВРОПЕЙСКИ ПРАКТИКИ CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION

Rue Krasna kitka No 9, 1618, Sofia, Bulgarie

Personne de contact: Tsvetelina KANEVA,

Tel: 00 359 888 783872

e-mail: drkaneva@abv.bg

НАЦИОНАЛНА СПОРТНА АКАДЕМИЯ „В. ЛЕВСКИ” ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS « V. LEVSKI »

Studentski grad, 1700, Sofia, Bulgarie

Personne de contact : prof. Daniela DASHEVA

Tel : 00 359 898 776595

e-mail : dani_dash@yahoo.com

Tel /Fax : 00 359 296 25148

e-mail : intrelations@nsa.bg

ПАМПОРОВО АД

ПAMPOROVO AD

rue « Dunav » No3,4700, Smolyan, BULGARIE

Tel : +359 309 58518, fax : +359 309 58110,

Personne de contact: Zahari SHOPOV

Tel: 00 359 899 986712

e-mail : zshopov@pamporovoresort.com

www.pamporovoresort.com

ROUMANIE

Universitatea Transilvania din Braşov

L'Universite Transilvania de Brasov

B-dul Eroilor nr.29 Brasov 500036 Roumanie

Personne de contact: Carmen BARNA

Tel: 00 40 268 413000

Fax: 00 40 268 474060

e-mail: carmenbarna@unitbv.ro

www.unitbv.ro

Asociația Națională a Salvatorilor Montani din România SALVAMONT

Asociation Nationale des Sauveteurs en Montagne de Roumanie SALVAMONT

Adresse : str. Ecaterina Varga nr. 23 cod 500003, Brasov,

Tel/Fax:+400268471517

www.osalvamont.ro

Personnes de contact :

Mircea OPRIS, President

Tel. : 0040726686690

Sabin CORNOIU, secrétaire général

Tel.: 0040722211042

sabin.cornoiu@cjgorj.ro

Asociația PARTENER-Grupul de Inițiativă pentru Dezvoltarea Locală

Asociation PARTENER-le Groupement d'Initiative pour le Développement Local

Str. Vasile Conta, nr. 42 700106 Iași România

Personne de contact: Cătălin ILAȘCU

Tel: 00 40 232 217884

Fax: 00 40 232 270502

e-mail: catalin@asociatia-partener.ro

www.asociatia-partener.ro

SC Ana Teleferic SA

Braşov -Poiana Braşov, Hotel SPORT

Personne de contact: Ion RUFĂ

Tel: 00 40 268 407330

Fax: 00 40 268 407332

e-mail: rufai@anateleferic.ro

www.anateleferic.ro

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.